

Bulletin

aafi-afics

Association
des Anciens Fonctionnaires
Internationaux

Association
of Former International
Civil Servants

Mars 2019
March 2019
Vol 78, No. 1

**79ème Assemblée Générale
de l'AAFI-AFICS**

**Jeudi, 25 avril 2019
Palais des Nations
Salle XXIV**

**AAFI-AFICS
79th General Assembly**

**Thursday, 25 April 2019
United Nations
Room XXIV**

AAFI-AFICS BULLETIN

VOL. 78, NO. 1

Mars – March

Table des matières		Table of Contents	
	Page		Page
79ème ASSEMBLEE GENERALE DE l'AAFI-AFICS	2	AAFI-AFICS 79TH GENERAL ASSEMBLY.....	33
ORDRE DU JOUR PROVISoire DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	2	PROVISIONAL AGENDA OF THE GENERAL ASSEMBLY	33
AAFI-AFICS : RAPPORT POUR 2018.....	3	AAFI-AFICS: REPORT FOR 2018	34
RAPPORT ANNUEL DE L'AAFI-AFICS POUR 2018	4	ANNUAL REPORT FOR 2018	35
ANNEXE I - COMITÉ DE L'AAFI-AFICS EN 2018.....	18	ANNEX I - COMPOSITION OF THE AAFI-AFICS COMMITTEE IN 2018- 2019 (IN FRENCH ONLY)	47
ANNEXE II - BUDGET 2019 ADOPTE PAR LE COMITE	19	ANNEX II - 2019 BUDGET ADOPTED BY THE COMMITTEE (IN FRENCH ONLY).....	48
ANNEXE III - RESULTATS DE LA PROCEDURE D'ELECTIONS AU COMITE.....	20	ANNEX III - RESULTS OF THE ELECTIONS TO THE COMMITTEE (IN FRENCH ONLY)	49
ANNEXE IV - COMPOSITION DU BUREAU DE LA FAAFI	21	ANNEX IV - COMPOSITION OF THE FAFICS BUREAU AND DELEGATION TO THE UNJSPF BOARD MEETINGS (IN FRENCH ONLY).....	50
ANNEXE V - COMMUNIQUE DU COMITE MIXTE DE LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS.....	22	ANNEX V - COMMUNICATION FROM THE UN JOINT STAFF PENSION BOARD, 65TH SESSION	51
ANNEXE VI - RÉOLUTION A/RES/73/274 CONCERNANT LA GESTION DE LA CAISSE DES PENSIONS	27	ANNEX VI - RESOLUTION A/RES/73/274 CONCERNING THE MANAGEMENT OF THE PENSION FUND	55
ANNEXE VII - SPECIMEN D'UN CERTIFICAT D'AYANT-DROIT.....	32	ANNEX VII - SPECIMEN PENSION FUND CERTIFICATE OF ENTITLEMENT	60

AAFI-AFICS

Bureau E-2078, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10

Tél : Secrétariat +41 (22) 917 33 30, Président +41 (22) 917 26 26

Banque UBS SA Genève (Compte : 240-128594.LUT ; IBAN : CH66 0024 0240 1285 94LUT ;

SWIFT/BIC : UBSWCHZH80A)

Compte de chèques postaux Genève: 12-7881-5

E-mail: aafi-afics@un.org

Site internet (français): <http://afics.unog.ch/aafi.htm>, Web (English): <http://afics.unog.ch/afics.htm>

79ème ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAFI-AFICS

79ème Assemblée Générale de l'AAFI-AFICS

Jeudi 25 Avril 2019, 9 heures 30

Palais des Nations

Salle XXIV

Après le Café de bienvenue (servi devant la Salle dès 9 h 00), la matinée se composera de deux réunions successives :

09 h 30 - 11 h 30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE avec la présence des représentants de la Caisse des Pensions

11 h 30 : Présentation par les représentants de la Caisse des Pensions

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Président de séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Comptes 2018 et questions s'y rapportant
5. Nomination de deux commissaires aux comptes pour 2019
6. Rapport du Comité et questions s'y rapportant (la version française fait foi)
7. Elections au Comité pour 2019-2023
8. Divers

Les personnes qui ne pourraient pas assister à l'Assemblée générale sont priées d'envoyer leurs questions ou commentaires avant le 15 avril à l'AAFI-AFICS, Bureau E-2078, Palais des Nations, 1211 GENEVE 10. Veuillez noter que, pour des raisons de sécurité et de logistique, il est impératif de s'inscrire soit par courriel soit par courrier postal.

AAFI-AFICS : RAPPORT POUR 2018

L'AAFI-AFICS EN CHIFFRES

Nombre de membres au 31.12.2018 : 3354, 31.12.2017 : 3401, 31.12.2016 : 3442

Nouveaux membres en 2018 : 29, 2017 : 43, 2016 : 43, 2015 : 36, 2014 : 66

Nous devons déplorer un nombre important de décès de nos anciens collègues et les informations données par la Caisse des Pensions figurent de nouveau dans notre Bulletin. De nombreux conjoints survivants de membres à vie restent membres de l'AAFI.

Membres ayant une adresse courriel : 1865

Lettres d'information : 4 globales et 2 locales

Nombre de réunions du Comité : 10

Visiteurs/Appels téléphoniques/Courriels : En moyenne 30 par semaine

ANNEXES

- I. Composition du Comité 2018/2019 de l'AAFI-AFICS
- II. Budget 2019 adopté par le Comité
- III. Résultats de la procédure d'élections au Comité
- IV. Liste des membres du Bureau de la FAAFI et des délégués au Comité Mixte de la Caisse des Pensions
- V. Communiqué du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur de la Session de session de la réunion du Comité Mixte 2018
- VI. Résolution A/RES/73/274 concernant la gestion de la Caisse des pensions
- VII. Spécimen d'un Certificat d'ayant-droit

RAPPORT ANNUEL DE L'AAFI-AFICS POUR 2018

Veillez prendre note que lors de l'Assemblée générale il ne sera pas fait lecture du rapport mais que la réunion se déroulera selon une approche questions-réponses après de brèves présentations par les responsables concernés.

INTRODUCTION

1. L'AAFI-AFICS est une association qui évolue sans cesse et se doit de continuer à tenir compte des réalités actuelles. Pour ce faire, l'AAFI-AFICS a, entre autres, continué à assurer sa place au sein de la Fédération (FAAFI) afin d'être présente dans les forums où les intérêts des retraités sont considérés (annexe IV).

A. LE COMITÉ et son rôle

2. La liste des membres du Comité 2018-2019 pour 2018 figure en annexe I. L'année 2018 a vu disparaître trois membres de notre Comité. Alain Vincent s'est éteint en juin 2018. Jean-Jacques Chevron, après avoir servi le Comité de toute son âme malgré ses problèmes de santé nous a quittés. Et enfin Aamir Ali a mis un terme à sa chronique très appréciée dans le Bulletin et traduite de main de maître par Jean-Jacques. Tous deux, qui ont assumé avec brio la Présidence du Comité de l'AAFI-AFICS pendant plusieurs années, étaient vraiment indissociables. Nous avons ainsi perdu non seulement des membres importants du Comité mais surtout des amis.
3. De nombreuses personnes qui comptaient pour nous nous ont aussi quittés et nous avons inséré un hommage dans notre Bulletin. L'ancien Président de la FAAFI, Witold Zyss a également disparu en automne 2018.
4. L'ancien secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a été honoré dans son pays et aux sièges de New York et Genève. L'AAFI a été représentée chaque fois que possible.
5. En 2018, le Comité s'est réuni dix fois pour environ trois heures de discussions. Les activités des associations sœurs y sont relatées, car chacune apporte à ses membres retraités le soutien nécessaire à leurs besoins spécifiques, surtout en matière d'assurance maladie.
6. Il appartient au Comité dans son ensemble de préparer et d'approuver le budget. C'est ce qu'il a fait pour le Budget 2019 qui figure en annexe II. En effet, il est primordial de gérer judicieusement les réserves accumulées sur plusieurs décennies car les taux d'intérêt sur nos réserves ont drastiquement chuté ces dernières années. A ceci s'ajoute, hélas, une baisse du nombre des adhésions.
7. Le Comité étudie les documents qui sont discutés lors de la session annuelle du Conseil de la FAAFI afin que les représentants de l'AAFI aient un mandat clair. Il appartient également au Comité de l'AAFI-AFICS de préparer des documents à l'attention du Conseil de la FAAFI quand le Comité juge utile et

nécessaire d'ajouter à l'ordre du jour un point à discuter lors de la réunion du Conseil.

8. Le Bureau de l'AAFI (composé de la Présidente, des Vice-Présidents et du Trésorier) se réunit au Palais des Nations au moins une fois par semaine pour gérer l'Association. Nous y avons invité Mohammed Sebti qui siège comme représentant de la FAAFI au Comité Mixte de la Caisse des Pensions. Ses membres communiquent entre-temps par téléphone et courriel. Les membres du Bureau participent en plus aux réunions et activités extérieures liées au bon fonctionnement de l'Association.
9. Les membres du Comité de l'AAFI, tous bénévoles, se réunissent une fois par mois.
10. Nous assurons aussi 1 permanence fixe par semaine, le mercredi matin, à tour de rôle.
11. Ajoutons la présence d'Odette Foudral, de France Henry, de Margarete Hahnen le jeudi matin. Nous essayons ainsi d'assurer une présence soutenue pour répondre aux courriels et aux messages laissés sur la messagerie vocale. Cependant, pour éviter toute déconvenue, il est prudent de prendre rendez-vous par courrier ou courriel (aafi-afics@un.org) en se rappelant que les formalités d'accès au Palais des Nations sont parfois longues, et que l'accès peut être limité lors de grandes conférences. L'accès n'est de toute façon pas possible en voiture suite à la raréfaction des places pendant la construction du nouveau bâtiment.
12. Cette année a été particulièrement compliquée pour les bénévoles effectuant les tâches de Bureau qui permettent le bon fonctionnement de l'Association. Les nombreuses innovations administratives de l'ONUG sont difficiles à gérer lorsqu'on ne travaille pas au jour le jour. Notons par exemple :
13. Un nouveau système de téléphone (avec code d'identification bien sûr) ;
14. Une nouvelle gestion des imprimantes qui oblige à utiliser la carte d'accès avec puce pour simplement faire une photocopie ;
15. Des ordinateurs portables qui permettent le télétravail ;
16. Et bien sûr, pour faire bonne mesure, un nouveau gestionnaire de boîte courriel qui nous a laissé sans accès pendant trois mois le temps que la situation particulière d'une association (donc sans index payroll) soit éclaircie.
17. Ces nombreux changements perturbent aussi beaucoup le travail et compliquent les permanences du mercredi.

B. OBJECTIFS POUR 2018

18. Le Comité s'était fixé les objectifs suivants pour l'année 2018 :
19. Continuer à traiter de tout sujet qui peut avoir un impact pour les retraités.

20. Attirer encore plus de membres. Il s'agit là d'un objectif crucial, le but étant d'assurer une représentativité optimale des anciens fonctionnaires au sein du Comité mixte de la Caisse des Pensions, où ils sont représentés par la FAAFI. Plus il y a de retraités affiliés aux différentes Associations d'anciens fonctionnaires, Membres de la FAAFI, créées de par le monde, plus la Fédération est représentative, en nombre et géographiquement. La FAAFI défend les intérêts des anciens fonctionnaires devant le Comité mixte, porte à la connaissance de ce Comité les problèmes spécifiques des retraités dans chaque partie du monde et y fait des propositions dans le but de trouver des solutions.
21. Obtenir une meilleure représentation des sociétaires retraités au sein des organes de gestion des Plans d'assurance maladie, en particulier au sein du Comité Exécutif de l'UNSMIS (ONUG, HCR, OMM), les retraités constituant environ 25% des membres de cette Mutuelle. Le sujet a été débattu lors du Conseil de la FAAFI de 2017.

“Council also requested the FAFICS representatives to the HLCM/FB Network Working Group on ASHI to secure the inclusion in the Working Group's work programme for the biennium 2017-2018 of an agenda item on the representation of retirees on health insurance executive/management committees of the United Nations agencies.”

22. De ce fait une lettre a été envoyée au Secrétaire général des Nations Unies le 30 août 2017. De plus les représentants de la FAFICS siégeant au Groupe de Haut niveau sur ASHI demandant l'inclusion de ce point à l'agenda des réunions prévues en 2018.

“with reference to the Council decision on this issue (see below) we could request Cliff to have this item included in the agenda of the next VC of the ASHI WG. I think we should request that a recommendation for proper representation of retirees on health insurance bodies be included in report of the ASHI WG:”

23. Donner des informations fiables et précises aux membres de l'AAFI-AFICS soit dans le Bulletin, soit par la « e-NEWSLETTER », soit sur le site INTERNET.
24. Apporter un soutien spécifique aux retraités qui ne peuvent plus gérer certaines tâches administratives ou qui ont des difficultés financières inattendues.
25. Développer et entretenir des liens avec des entités à l'extérieur de l'Association dont l'activité présente un intérêt direct pour nos membres et leur faire profiter des contacts établis et des informations recueillies.
26. Participer activement aux travaux de la Fédération FAAFI dont notre Association est un des membres fondateurs.
27. Se rapprocher des associations de personnel en service : Les anciens fonctionnaires, comme les fonctionnaires en service, ont des sujets d'intérêt commun, notamment en matière de pension et d'assurance maladie.

28. Aider les retraités dans leurs démarches auprès du Secrétariat de la Caisse des Pensions.

C. RÉSULTATS

i. Traiter de tout sujet

29. Parmi les sujets qui ont retenu notre attention cette année, notons le problème de la participation de nos membres à notre Assemblée générale. Nous vous rappelons que cette réunion est importante car elle permet de compléter les informations contenues dans ce rapport écrit si la situation a évolué entre sa parution et la tenue de la réunion.

ii. Attirer plus de membres

30. Notre présence et notre intervention lors des séminaires de préparation à la retraite à l'ONUG et au BIT ont continué, et ont permis de sensibiliser les futurs retraités sur l'importance de s'affilier à une association de retraités et de les informer des activités menées au sein de l'AAFI. Notre Guide de la retraite est disponible sur notre site INTERNET (<http://afics.unog.ch/>) et, pour les fonctionnaires en service, sur les sites INTRANET de l'Office des Nations Unies à Genève et du BIT.

31. Les frais d'affiliation, uniquement pour les membres à vie des associations sœurs, ont été ramenés à CHF 150 au lieu de CHF 300 pour augmenter les effectifs et permettre à l'AAFI de renforcer sa représentativité et sa capacité à défendre les intérêts des retraités de manière optimale, tout en continuant d'encourager les retraités à s'affilier à l'Association de leur organisation. La cotisation à vie des membres s'affiliant uniquement à l'AAFI-AFICS reste fixée à CHF 400.

32. La coordination avec les Associations des retraités des Institutions Spécialisées locales a abouti à l'acceptation de la remise simultanée aux retraités, au moment de leur départ à la retraite, des documents d'affiliation à ces Associations et à l'AAFI.

iii. Obtenir une meilleure représentation des sociétaires retraités au sein des organes de gestion des Plans d'assurance maladie

33. UNSMIS (ONUG, HCR, OMM)

- a. Deux représentants des sociétaires retraités ont le statut d'observateurs au Comité exécutif de l'assurance mutuelle contre la maladie et les accidents du personnel des Nations Unies (ONUG, HCR, OMM...) La représentation de plein droit des sociétaires retraités au Comité exécutif n'est toujours pas officiellement reconnue alors que cette représentation est acceptée et reconnue dans la majorité des autres assurances du système des NU à Genève. Ce statut d'observateur dépend d'une décision du Comité et peut être remis en question à chaque nouveau mandat. Les Nations Unies, malgré les différentes conventions dont elles sont depositaires, reconnaissent mal la situation de ses propres retraités.

- b. Au 1er juin, M. Giovanni Pizzini assure l'intérim du secrétaire exécutif parti à la retraite. Mme Jana Warmin a été nommée chef adjointe par intérim depuis le 22 octobre 2018. Pour 2019, le Comité s'est fixé un programme de travail avec des réunions plus régulières et avec un objectif d'améliorer la communication entre les sociétaires et l'assurance, notamment pour tenir compte des décalages horaires entre Genève et d'autres régions du globe.
- c. Le bureau d'accueil qui était situé au bureau 26-1, au-dessus du SAFI, a déménagé au Centre d'assistance à la clientèle au bureau S-033 / S-035, ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00, situé près du service médical au Palais des Nations. L'administration a décidé de regrouper la plupart de ses services (Caisse des Pensions, cartes de légitimations, etc...) dans ce sous-sol en attendant la fin des travaux qui sont en cours. Il est regrettable qu'aucune information n'ait été communiquée aux retraités, ni par circulaire papier ni par communication INTERNET. L'accès au Palais étant devenu plus, laborieux, plus compliqué pour les sociétaires retraités, surtout pour ceux qui ont des problèmes de mobilité. Il est donc recommandé de faire les demandes auprès de l'assurance par INTERNET : unsmis@un.org. Ce nouveau bureau permet une conversation confidentielle car il est nécessaire de prendre un ticket d'ordre avant d'être invité à rentrer dans ce bureau.
- d. Comme chaque année l'assurance a proposé aux retraités pouvant se déplacer au Palais, la vaccination gratuite contre la grippe saisonnière. L'AAFI/AFICS Genève a organisé son traditionnel accueil, convivial, en offrant thé, café et petits gâteaux à tous les retraités qu'ils soient membres ou non de l'AAFI/AFICS. Cet accueil, très apprécié, permet de retrouver d'anciens collègues perdus de vue ou d'avoir des nouvelles de certains. Du 16 octobre au 19 octobre 2018, environ 750 personnes se sont fait vacciner malgré une campagne récurrente contre cette vaccination. Mille merci aux bénévoles qui viennent partager de leur temps pendant ces quatre jours. Des places de parking avaient été réservées pour les retraités se rendant à cette vaccination, mais, pour des raisons incompréhensibles, les retraités ont été empêchés d'entrer avec leur automobile alors que l'âge ne facilite pas les déplacements.

34. (CIGNA) UIT

- a. L'UIT a mis en place en 2015 un Comité de gestion pour le plan de protection de la santé (assureur CIGNA) composé de représentants de l'administration (trois membres titulaires et trois suppléants désignés par le Secrétaire général), des fonctionnaires actifs (deux membres titulaires et un représentant suppléant désignés par le Conseil du personnel) et des retraités (un membre titulaire et deux membres suppléants élus par l'ensemble des retraités).
- b. Ce Comité se réunit une fois par mois pour définir la politique du Plan, suivre son évolution et sa gestion et formuler si nécessaire des

recommandations à l'attention du Secrétaire général. Le mandat des représentants des fonctionnaires actifs et des retraités étant de trois ans, les retraités de l'UIT éliront donc à nouveau leurs représentants au cours du premier trimestre de 2019.

- c. Outre le Plan pour la protection de la santé (Assurance maladie de base), les fonctionnaires actifs et retraités ont également depuis très longtemps la possibilité de souscrire une assurance complémentaire volontaire auprès de différentes assurances ou mutuelles (INTERFON, MSPINT, GPAFI). Depuis janvier 2017, GIGNA propose une forme d'assurance complémentaire volontaire ne couvrant que certains cas (hospitalisations par exemple).

35. (CAPS) BIT : La Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel :

- a. En juillet 2018 sont entrées en vigueur, complétant d'autres dispositions récentes, des modifications dans les Statuts et Règlement administratif de la CAPS. Ont été introduits ou actualisés notamment, la prise en charge à 100% de certains actes de prévention et de dépistage tels que la détection de cancers, des actes de vaccination ainsi que la revalorisation de certains actes de médecine et de soins. Il en est de même de la prise en compte de médecines alternatives telles que l'acupuncture, l'ostéopathie, la médecine traditionnelle chinoise ou encore la médecine ayurvédique, ces dernières dans le cadre d'un montant forfaitaire.
- b. Les délais de remboursement se sont raccourcis pour les résidents européens mais ceux-ci restent toujours longs pour les retraités et ayant droits séjournant dans les autres continents. Une procédure de demande de remboursement en ligne devrait se mettre en place cette année mais elle s'adressera d'abord au personnel actif.
- c. La gouvernance de la CAPS est toujours un sujet de préoccupation pour la Section des anciens. Le rapport annuel d'activité de la CAPS est publié avec beaucoup de retard. Si le personnel actif peut disposer d'information de la CAPS par broadcast ou en consultant le site web, il n'en est pas de même des retraités, surtout des plus âgées, n'utilisant pas les media électroniques. Aussi la Section insiste-elle pour que les retraités puissent continuer à recevoir les informations sur support papier par le Bulletin d'information de la CAPS. Les Statuts et le Règlement administratif actualisé devraient être imprimés et distribués aux retraités prochainement.

36. OMS SHI

- a. La gouvernance de l'Assurance Maladie de l'OMS consiste de deux comités mondiaux avec une représentation des bureaux régionaux ainsi que du Siège. Le Comité de contrôle agit en tant que conseiller du Directeur-Général en tout ce qui concerne l'Assurance Maladie. De hauts fonctionnaires de l'administration de l'OMS, des représentants des

participants ainsi que des conseillers internes et externes participent à ce Comité. Le Comité permanent traite les cas individuels litigieux et recommande au Comité de contrôle des révisions aux règlements basés sur son expérience. Les retraités sont bien représentés sur les deux comités par des représentants élus par l'ensemble des retraités dans le monde.

- b. Parmi les mesures approuvées en 2018 qui affectent notamment les retraités figurent une modification du règlement concernant le remboursement de l'opération de la cataracte (les cas compliqués sont exempts de la limite autrement imposée) et la participation à Medicare B pour les retraités aux Etats Unis. La cotisation sera remboursée au participant.
- c. Un poste a été récemment établi pour un « compliance officer ». Ce fonctionnaire veille au respect du Règlement ce qui devrait limiter au minimum les cas de fraude ou d'irrégularité dans les remboursements.
- d. Fin 2017, la population retraitée représentait 22.3% des 39,608 assurés.

NOTES IMPORTANTES :

1/ Après la séparation de service, il n'est pas possible au sociétaire d'ajouter de membre(s) de sa famille à charge en tant que sociétaires de leur Caisse d'assurance maladie.

2/ Si un retraité décide de ne plus être affilié à la Caisse d'assurance maladie de son Organisation lors de la séparation de service, il ne lui sera plus possible par la suite de réintégrer cette Caisse d'assurance maladie.

37. Assurance maladie après la cessation de service (ASHI)

- a. Les participants à l'assemblée générale de l'AAFI en 2017 ont demandé que ce point soit rattaché à la question des assurances même si la question est traitée à un niveau administratif plus élevé.
- b. Dans sa résolution 68/244, l'Assemblée générale de l'ONU avait notamment prié le Secrétaire général « de réaliser une étude des régimes d'assurance maladie actuellement proposés au personnel actif et aux retraités des organisations du Système des Nations Unies, de chercher tous les moyens de gagner en efficacité et de maîtriser les coûts, et de lui faire rapport à sa soixante-dixième session. »
- c. Conformément à cette demande, le Réseau Finances et Budget du Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariats pour la coordination a créé un Groupe de travail sur l'assurance maladie après la cessation de service. Ce Groupe de travail se compose de représentants de 18 organismes du système des Nations Unies, de la Fédération des Associations des anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI), ainsi que

de la FICSA et du CCSIUA (représentants du personnel en service). Ses travaux, commencés en janvier 2015, ont fait l'objet de plusieurs rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale, et se sont poursuivis en 2018.

- d. Katia Chestopalov (membre représentant la FAAFI au sein du Groupe de travail inter-agence HLCM/FB (**H**igh-**L**evel **C**ommittee on **M**anagement/**F**inance and **B**udget) Network Working Group on ASHI (**A**fter-**S**ervice **H**ealth **I**nsurance) a régulièrement donné les informations concernant l'évolution des discussions. A l'heure actuelle seules deux hypothèses sont présentées :
 - i. La première consiste à vérifier la possibilité d'accéder à la couverture santé du pays de résidence, ceci pour chaque individu, qui deviendrait alors l'assurance primaire alors que ce qui ne serait pas couvert par celle-ci sera couvert via l'assurance de l'Organisation.
 - ii. La deuxième hypothèse repose sur la modification des critères d'éligibilité pour une couverture à 100%.
 - iii. Une autre hypothèse, basée sur une prime proportionnelle à une retraite pleine pour les personnes partant en retraite anticipée, a été étudiée par la FAAFI mais n'a pas été incluse dans le rapport final.
- e. Le rapport final du Groupe a été remis et sera étudié par l'Assemblée générale des Nations Unies en mars 2019.

38. Donner des informations fiables et précises aux membres de l'AAFI-AFICS

39. Il est clair maintenant que nous ne pouvons plus éditer 4 bulletins par année. Nous arrivons cependant à sortir 3 numéros et le rapport annuel. Nous pouvons nous consoler par le fait que nous pouvons toujours fournir à nos membres une copie papier à l'heure où toutes les administrations optent pour dématérialiser les informations.
40. Nous remercions le Service des publications de l'ONUG de leur soutien et l'Administration de l'ONUG pour l'impression et l'envoi de cette publication que beaucoup attendent est leur lien avec leur ancienne vie professionnelle. Nous l'envoyons toujours sous forme imprimée car, à ce jour, 50% seulement de nos membres nous ont communiqué une adresse courriel. Un petit nombre de nos membres a maintenant opté pour recevoir le Bulletin de façon électronique. Nous nous efforçons de tenir compte des avis pour en améliorer la qualité. Nous publions des informations sur les pensions, la fiscalité, les assurances maladie et également quelques articles sur des sujets moins sérieux... Notre Bulletin paraît grâce au travail de nombreux bénévoles pour les traductions, les recherches et la mise en page informatique. Jean-Jacques Chevron a encore apporté toute son aide dans la recherche des textes à inclure. Cependant nous recherchons toujours de l'aide pour améliorer encore l'édition des textes en

français et en anglais. Douglas Helland se charge de toute la partie mise en page et formatage pour rendre le Bulletin le plus attrayant possible.

41. Nous publions souvent les informations culturelles locales par voie électronique dans notre e-NEWSLETTER ou par FLASH afin d'encourager nos membres à prendre une part active à la vie sociale dans la région lémanique. Plusieurs de ces e-NEWSLETTER ont concerné la fiscalité française, et tout particulièrement le prélèvement à la source en 2019, qui pose de nombreux problèmes de par sa complexité et ses fréquents changements.

42. Apporter un soutien spécifique aux retraités qui ne peuvent plus gérer certaines tâches administratives ou qui ont des difficultés financières

43. Nous avons continué à apporter une assistance ad hoc aux retraités en situation difficile et réalisé la construction et la mise en place d'un nouveau site électronique plus élaboré

<http://afics.unog.ch/AAFI-FICS Guide des Services sociaux.pdf>

44. Le Comité s'occupe notamment de rassembler et de mettre à la disposition de nos membres un maximum d'informations sur les services médico-sociaux de la région du Grand Genève sur le site internet de l'Association. Le Comité recherchera si nécessaire une aide ponctuelle extérieure pour résoudre les problèmes nécessitant une expertise professionnelle dans le domaine de l'assistance sociale, ce qui n'a pas été le cas en 2018.

45. Nous bénéficions aussi du soutien indéfectible de France Henry qui aide les personnes qui ne peuvent plus le faire à préparer et à soumettre leurs demandes de remboursement de frais médicaux auprès de l'UNSMIS. Elle passe au moins une journée par semaine à démêler des factures, à expliquer les règles de remboursement et à s'assurer du suivi par UNSMIS.

46. Le règlement de notre Fonds de solidarité stipule : « Le but du Fonds est d'aider les anciens fonctionnaires internationaux qui se trouvent dans l'incapacité de faire face à des difficultés financières exceptionnelles ni par le biais d'un prêt ni par un autre moyen de financement ».

47. Certaines demandes montrent à quel point d'anciens fonctionnaires ont manqué de discernement, dilapidant la somme en capital, négligeant de faire des réserves, de prévoir un budget, oubliant que vivre plus longtemps signifie parfois des dépenses de santé accrues.

48. Développer et entretenir des liens avec des entités extérieures à l'Association dont les activités présentent un intérêt pour nos membres

49. Sur le plan local (Cantons de Genève et Vaud, France voisine) de nombreuses activités existent en dehors des organisations internationales et s'intégrer dans la vie locale est le gage d'une retraite réussie.

50. A Genève, nous sommes très proches de la **Cité Seniors de Genève**, située à l'angle rue Amat / rue de Lausanne, Genève (<http://www.ville->

geneve.ch/themes/social/seniors/cite-seniors) qui nous accueille un mercredi par mois de 14 à 16 heures pour le Carrefour International. Le programme est aussi disponible au Bureau de l'AAFI-AFICS. L'accueil à Cité Seniors est libre, sans limitation géographique. Plusieurs de nos membres, dont Sylvie Jacque, participent les mardi soir au Projet POLAROID (Espace intergénérationnel de conversation de langues étrangères : Echange de compétences pour pratiquer la conversation sans professeur de langue).

51. Toujours au niveau genevois, notre Association a continué d'être membre de la **Plate-forme des Associations d'Aînés de Genève** (<http://www.plate-forme-aines.ch/>) et peut ainsi recevoir et disséminer des informations utiles sur tout le tissu associatif et social destinées aux aînés. Ceci a aussi permis de créer des contacts dans de nombreux domaines liés à la santé.

52. Dans le Département de l'Ain, nous sommes restés proches du **Centre Local d'Information et de Coordination** gérontologique (CLIC) de la Communauté des Communes (CC) du Pays de Gex (Site internet : <http://www.cc-pays-de-gex.fr/le-clic-a-votre-service.html>). Nous saluons l'efficacité du Centre, et nous n'avons pas manqué de publier les informations sur ses nombreuses activités. Rappelons que, parmi nos membres, 400 résident dans le Pays de Gex. Le CLIC est un espace d'information et d'aide à la décision pour les personnes retraitées et leur entourage, reçus en toute confidentialité ; un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation vers les services compétents ; un lieu de réflexion et de coordination pour les professionnels du domicile, des établissements, les bénévoles et les élus ; un relais local de la Cellule de prévention du risque suicidaire de la personne âgée.

53. En matière de vieillissement, AAFI-AFICS a :

a. continué à participer aux réunions et autres activités du « NGO Committee on Ageing » Genève

(Internet : <https://ageingcommitteegeneva.org> ;

Twitter : @NgoAgeing ;

Facebook : <https://www.facebook.com/ageinggeneva>) ;

b. continué participer à la réflexion sur ce que doit être le rôle de « FAFICS Focal Point on Ageing », réflexion en qui est cours au sein de la FAFICS depuis que ce rôle a été confié à AAFI-AFICS par la Fédération lors de son Conseil de 2017 ;

c. participé à la préparation et à la tenue, le 14 mai 2018, au BIT, du séminaire « Bien vieillir – Stay Younger Longer » organisé conjointement par les associations sœurs de Genève (Anciens du BIT, AOMS, Amicale de l'UIT et AAFI-AFICS) dont le rapport final est encore en préparation à ce jour.

54. Participer activement aux travaux de la FAAFI

- a. La FAAFI compte maintenant 63 associations dans le monde entier permettant ainsi de relayer les problèmes des retraités résidant loin des institutions.
- b. L'AAFI-AFICS a participé au 47ème Conseil de la FAAFI du 17 au 20 juillet 2018 à Rome. Lors de cette session, l'AAFI-AFICS a conforté sa place légitime (représentant les retraités de toutes les organisations internationales basées à Genève) par la confirmation de la nomination de Mohammed Sebti comme membre de la délégation de la FAAFI au Comité Mixte de la Caisse des Pensions pour la session 2019. La traditionnelle réunion d'automne du Bureau de la FAAFI, qui permet de mettre en place un programme de travail et de définir l'ordre du jour du Conseil suivant, a été repoussée à la fin janvier pour permettre au nouveau Président, Marco Breschi, de se concentrer sur la défense des intérêts de la FAAFI mis à mal par les attaques sans fin du Groupe des participants de l'ONU et surtout par les résultats de l'enquête de la Division de l'Audit Interne du Bureau des Services de Contrôle Interne (OIOS).
- c. L'AAFI-AFICS a continué à être très impliquée dans les travaux et la réussite de la FAAFI et à apporter sa contribution financière et humaine à la bonne marche des différentes réunions tenues à Genève ou ailleurs.
- d. L'AAFI-AFICS participe de façon très active aux travaux de la FAAFI (secrétaire : Jay Sundaresan (jusqu'au 26 juillet 2018) et trésorier : Wolfgang Milzow Katia Chestopalov : vice-présidente) et aux groupes de travail où la FAAFI est présente (Groupe de travail de haut-niveau sur ASHI : Katia Chestopalov). Pierre Sayour, nouveau secrétaire de la FAAFI depuis le 26 juillet 2018, et participe en tant qu'invité aux réunions mensuelles de l'AAFI-AFICS.
- e. Le siège de la FAAFI est fixé à Genève et des bureaux y sont mis à disposition par l'Administration de l'UNOG.
- f. Il faut noter que traditionnellement le secrétaire de la FAAFI fait partie du Comité de 'AAFI-AFICS et, suite à la démission annoncée de Jay Sundaresan pour juillet 2018, l'AAFI-AFICS avait identifié un remplaçant potentiel dont elle a soutenu la candidature. Cependant le Conseil a élu un autre candidat, Pierre Sayour, soutenu par AFUS Paris. Cependant il faut noter que le nouveau secrétaire et le trésorier vivant tous deux dans la région genevoise, leur travail reste groupé et peut s'appuyer sur l'aide logistique de l'AAFI.

55. Se rapprocher des associations du personnel en service

AAFI-AFICS a continué à chercher à se rapprocher davantage des Associations du Personnel en service de l'OMPI, du HCR où des Associations de retraités n'ont pas été établies. L'AAFI-AFICS a, par ailleurs, soutenu l'action du Conseil

de Coordination de l'ONUG dans sa démarche concernant la diminution de l'ajustement de poste pour les salaires des professionnels de Genève. Dans les autres Organisations où les Associations de retraités existent, ces relations, que l'AAFI-AFICS juge indispensables, ont continué à être maintenues via les Associations des retraités sœurs qui participent pleinement au Comité de AAFI-AFICS.

56. Aider les retraités dans leurs démarches auprès du Secrétariat de la Caisse des Pensions

57. La Caisse des Pensions a maintenant sa permanence au bureau S-060, une fois par semaine (le mardi de 9 h à 12 h). Cela permet aux retraités et futurs retraités de demander tous les renseignements pouvant influencer leurs décisions en matière de pension. Nous espérons que la fréquence des permanences sera à nouveau de 2 séances par semaine. Chacun peut trouver une foule d'informations et de formulaires (changement d'adresse ou de compte bancaire ou de filière) sur le site de la Caisse (<http://www.unjspf.org/>). Suite à la mise en place du nouveau système informatique SIAP (Système Intégré de l'Administration des Pensions) le site INTERNET de la Caisse est maintenant plus convivial, même si on peut regretter que nombre d'informations ne figurent qu'en anglais. On peut maintenant s'inscrire au système MMS qui permet, par exemple, de vérifier si le Certificat d'ayant droit a bien été reçu.

58. Notre Association a continué à recevoir de la Caisse la liste des personnes n'ayant pas renvoyé à temps le « Certificat d'ayant-droit » signé, et qui risquent, de ce fait, de voir leur pension suspendue avec de longs mois d'attente pour la rétablir. Beaucoup de démarches sont nécessaires pour tenter de retrouver ces personnes et leur expliquer la teneur du document (voir spécimen en annexe VI) et l'importance de le renvoyer, signé, à la Caisse des Pensions. Cette liste, distribuée aux associations sœurs qui se sont investies dans cette tâche si importante pour les retraités ne pouvant plus gérer leurs affaires, a permis de retrouver de nombreuses adresses. Concernant ces certificats d'ayant droit (CE), on lit ce qui suit sur le site de la Caisse (à la date de la rédaction du présent rapport): « Avec la mise en place du nouveau Système intégré d'administration des pensions (SIAP), un système entièrement intégré et capable de traiter une gamme complète de procédures, la Caisse a décidé de changer le cycle de distribution des certificats d'ayant droit (CE).

59. A l'heure actuelle vous pouvez trouver les documents suivants sur le site de la Caisse des Pensions :

Le rapport de la session 2018 du Comité Mixte
<https://www.unjspf.org/fr/pension-board-report/>

La lettre d'information trimestrielle de janvier 2019 (en anglais seulement)
<https://www.unjspf.org/january-2019-newsletter/>

60. Comité Mixte de la Caisse des Pensions du Personnel des Nations Unies

61. La 65^{ème} Session du Comité Mixte de la Caisse des Pensions du Personnel des Nations Unies s'est tenue à la FAO, Rome, Italie, du 26 juillet au 3 août 2018. Les résultats des délibérations sont résumés dans le communiqué issu, fait inédit, par le Président, les Vice-Présidents et le Rapporteur de la Session (voir ANNEXE V). L'AAFI-AFICS a été représenté à la Session, dans la délégation de FAAFI, par Mohamed Sebti.
62. Le Comité Mixte a par la suite soumis le rapport de sa 65^{ème} Session, sous une forme différente, disponible sur notre site INTERNET, à la 73^{ème} Session de l'Assemblée Générale de l'ONU et celle-ci l'a examiné ensemble avec plusieurs autres documents pertinents, pour arriver à sa Résolution A/RES/73/274 qu'elle a adoptée le 22 décembre 2018 (voir ANNEXE VI).
63. La mise en œuvre des recommandations et décisions de l'Assemblée Générale contenues dans cette résolution va être débattue par toutes les entités concernées (Comité Mixte, Secrétariat de la Caisse, Comités des Pensions des Organisations Membres de la Caisse, Bureau et Associations Membres de la FAFICS), avec leurs réponses attendues à la 48^{ème} Session du Conseil de la Fédération (Nairobi, Kenya, 15-18 juillet 2019) et à la 66^{ème} Session du Comité Mixte (Nairobi, Kenya, 22-26 juillet 2019).
64. Madame Janice JUNN LEE, Directrice Générale Adjointe et Cheffe du Département de la Gestion de IAEA depuis le 1^{er} janvier 2012, a été nommée CEO de de la Caisse, ad-intérim, pour compter du 1^{er} janvier 2019, en remplacement de Sergio B. Arvizu.

D. POUR 2019, nous proposons de :

65. Continuer à être actifs dans tous les domaines ci-dessus où nous avons obtenu des résultats en 2018, en particulier au sein de la FAAFI dont la 48^{ème} Session du Conseil aura lieu à Nairobi du lundi 15 juillet 2019 (réunion des 2 comités permanents sur les Pensions et ASHIL), et du mardi 16 au jeudi 18 juillet 2019 pour le Conseil lui-même.
66. Continuer à poursuivre les objectifs non atteints en 2018, à savoir :
67. Nous n'avons pas réussi à attirer suffisamment de nouveaux membres pour siéger au Comité et participer pleinement à ses travaux. Nous avons heureusement pu recruter Carol Cosgrove-Sacks qui va se pencher sur cette problématique et identifier des solutions innovantes.
68. Au niveau des services à la clientèle, certaines activités sont regroupées (voir notre note du 20 décembre 2018) : UNSMIS (S-033 et S-035, Caisse des Pensions(S-060) et GPAFI (SW-058). Cependant l'AAFI-AFICS garde pour l'instant son Bureau E-2078.
69. Nous n'avons pas eu le temps de créer de nouveaux groupes et lieux de « rencontre café » alors que les remarques sur l'isolement sont très préoccupantes. Nous n'avons pas convaincu tous nos membres de la nécessité

de nous communiquer leur adresse courriel. Cependant, notre appel dans le Bulletin de juillet a porté ses fruits car beaucoup de nos membres nous ont annoncé leur changement d'adresse avant la parution de la nouvelle liste.

70. Fixer de nouveaux objectifs, y compris, jusqu'ici :

- a. continuer à suivre de très près, au sein de la FAAFI, les évolutions sur la couverture médicale après la cessation de service, question à laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies accorde un intérêt soutenu depuis plusieurs années, sans oublier que tous les pays font face à des problèmes financiers;
- b. continuer notre présence, par l'intermédiaire de la Fédération, dans tous les forums pertinents et ne pas manquer de vous informer, pour le meilleur, espérons-le.

E. REMERCIEMENTS

71. Nous remercions certains de nos membres qui s'organisent. Le Groupe de Nyon, animé par Pauline Nicholls, s'est réuni tous les mois au café le Cham', Route de St Cergue 2, Nyon, fonctionne à merveille. Le Groupe de Ferney-Voltaire, animé par Carl Freeman, se réunit le dernier lundi du mois, à midi, au Restaurant Voltaire, 10, Grand'rue, Ferney-Voltaire. Il suffit d'un lieu et de quelques initiatives pour que les liens se resserrent. Le Groupe Shakespeare regroupant les passionnés de littérature anglaise continue également de se réunir régulièrement. Il est actuellement animé par Jack Martin.]

72. Notre Association fonctionne aussi grâce aux nombreux bénévoles extérieurs au Comité, notamment aux traducteurs, aux interprètes lors de nos Assemblées générales, à notre expert en informatique. Nous remercions chaleureusement chacun d'entre eux.

73. Nous exprimons aussi notre gratitude :

Au Directeur général des Nations Unies,

A l'Administration de l'ONUG,

Au Service de Sécurité,

Aux services d'impression et de distribution qui gèrent l'envoi du Bulletin et

Au Service de soutien informatique,

L'AAFI-AFICS désire renouveler sa gratitude et son soutien au personnel du Bureau de la Caisse des Pensions de Genève.

L'AAFI-AFICS désire souligner la participation active des associations sœurs de Genève aux travaux du Comité. Nous leur adressons nos chaleureux remerciements.

ANNEXE I - COMITÉ DE L'AAFI-AFICS EN 2018

ALI Aamir	Président d'honneur (décédé le 14 décembre 2018)
AXARLIS Jean-Marino	
BACALY Jacques	Membre d'honneur
BEIGBEDER Yves	Membre d'honneur
BELCHAMBER Elisabeth	Membre d'honneur
CHESTOPALOV Katia	Vice-Présidente, Vice-Présidente de la FAAFI, Représentante de la FAAFI au Groupe de travail HLCM sur ASHI
CHEVRON Jean-Jacques	Président d'honneur (décédé le 22 septembre 2018)
CHOPRA Ravindra	
COHEN David	Membre d'honneur
EGGLESTON Roger	Président d'honneur
FERRARI Gilbert	Président d'honneur
FONTANA Roger	Membre d'honneur
FOUDRAL Odette	Présidente
KONDRACHOV Anatoli	Membre coopté
MATEU Juan	Trésorier-adjoint, trésorier d'honneur de la FAAFI
MBELE-MBONG Samuel	Vice-Président, Pensions,
MILZOW Wolfgang	Trésorier de la FAAFI
NARASIMHAN Venkataraman	Trésorier
NETTER Klaus	
PERRY Robin	Membre d'honneur
RAY Dev	
SEBTI Mohammed	
SPYCZAK-VON-BRZEZINSKA Monika	
SUNDARESAN Jay	Secrétaire de la FAAFI (jusqu'au 25 juillet 2018)
VANGELEYN Pierre	Vice-Président, Santé
VINCENT Alain	Membre coopté (décédé le 16 juin 2018)
WALZER Gerald	Membre d'honneur

ASSOCIATIONS SŒURS DES RETRAITÉS DE GENÈVE

AFIS/ITC Association	KARSEGARD Olof	
AFSM/AOMS	MENU Jean-Paul	BLOCK TYRRELL Sue
	FONTAINE Barbara (questions de pensions)	
GATT/WTO Association	WILLIAMS Peter	ROLIAN Paul
ILO Section	KIENTZLER François	DIALLO Abdoulaye
ITU Association	BIGI Fabio	BRIAND Claude
WMO Amicale	HUME David	

ASSISTANCE TECHNIQUE

HELLAND Douglas

ASSISTANCE SECRETARIALE

HANHEN Margarete

HENRY France

MORROS Laura

ANNEXE II - BUDGET 2019 ADOPTE PAR LE COMITE

BUDGET 2019 voté le 24 janvier 2019			
RECETTES (CHF)	Budget 2019	DEPENSES (CHF)	Budget 2019
Cotisations annuelles	4 500,00	Missions / Voyages	16 000,00
Cotisations à vie	2 000,00	Cotisation à la FAAFI	5 500,00
Dons	0,00	Provision pour dépenses spéciales liées à ASHI et aux Pensions	3 000,00
Transfert des Réserves du 1/25 des cotisations des membres à vie pour 1994-2018	24 000,00	Fonds de solidarité	3 000,00
Transfert du Fonds de Solidarité	3 000,00	Hospitalité	3 000,00
Transfert des Réserves ^{/a}	5 600,00	Dépenses pour assistante sociale extérieure	2 000,00
Intérêts	9 000,00	Papeterie	2 000,00
Publicité	0,00	Publicité	2 000,00
		Secrétariat (Allocation de transport)	1 500,00
		Divers	1 500,00
		Séminaires	1 500,00
		Autres dépenses sociales	1 000,00
		Frais postaux	1 000,00
		Matériel informatique et logiciels	1 000,00
		Soutien aux autres Associations et cotisations	1 000,00
		Frais assemblée générale	900,00
		Cours d'informatique	600,00
		Campagne de vaccination	600,00
		Frais bancaires	600,00
		Assurance RC de l'AAFI-AFICS	400,00
		Donation Messeri	0,00
Total	48 100,00	Total	48 100,00

^{a/} à finaliser en fin d'exercice

ANNEXE III - RESULTATS DE LA PROCEDURE D'ELECTIONS AU COMITE

L'appel à candidatures pour le Comité a permis de récolter 8 candidatures pour les 9 postes à pourvoir (7 anciens membres et un membre coopté) :

CHESTOPALOV Katia
FOUDRAL Odette
KONDRACHOV Anatoli Membre coopté
MBELE-MBONG Samuel
MILZOW Wolfgang
RAY Dev
SEBTI Mohammed
SUNDARESAN Jay

Il n'y a donc pas eu lieu de poursuivre la procédure.

ANNEXE IV - COMPOSITION DU BUREAU DE LA FAAFI

Président

- Linda Saputelli AFICS-NY (jusqu'au 26 juillet)
- Marco Breschi FFOA-Rome (depuis le 26 juillet)

Vice-présidents :

- Abu Khaled Masood Ahmed Bangladesh (depuis le 26 juillet)
- Ari Toubo Ibrahim AAFNU-N-Niger
- Jerry Barton ARICSA Vienne
- Katia Chestopalov AAFI-AFICS Genève
- Adriana Gomez AFICS-Santiago (jusqu'au 26 juillet)
- Mario Lafuente AFICS-Santiago (depuis le 26 juillet)
- Junko Sato AFICS-Japan
- Warren Sach AFICS-NY (jusqu'au 26 juillet)
- Marashetty Seenappa AFICS Bangalore (jusqu'au 26 juillet)
- Carlos Santos Tejada Panama (depuis le 26 juillet)

- **Secrétaire** : Jay Sundaresan AAFI-AFICS Genève (jusqu'au 26 juillet)
- Pierre Sayour AFUS Paris et AAFI-AFICS (depuis le 26 juillet)

- **Trésorier** : Wolfgang Milzow AAFI-AFICS Genève

Conseillers spéciaux

- Linda Saputelli AFICS-NY
- Pierre Adama Traore AFICS BF, Burkina Faso

Représentants de la FAAFI au Comité Mixte pour 2018

Membres

- Linda Saputelli AFICS-NY
- Marco Breschi FAO Rome
- Gerhard Schramek ARICSA Vienna
- Warren Sach AFICS-NY

Suppléants

- Mohammed Sebti AAFI-AFICS
- Adriana Gomez AFICS-Santiago

ANNEXE V - COMMUNIQUE DU COMITE MIXTE DE LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS

Communiqué du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

65ème session à la FAO, Rome, Italie - 26 juillet au 3 août 2018

1. Il n'est pas d'usage que le Comité mixte publie un communiqué à l'issue de sa session annuelle. Toutefois, compte tenu de la nécessité pour les membres du Comité de faire rapport à leurs mandants en temps voulu, ce communiqué est publié car les informations sur les questions examinées par le Comité n'étant généralement pas disponibles avant la publication du rapport de session et du rapport à l'Assemblée générale, soit environ deux mois après la session du Comité.
2. La 65e réunion du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (le Comité) s'est tenue dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome, en Italie, du 26 juillet au 3 août 2018.
3. **MATURITE** : Le Fonds a été créé il y a près de 70 ans et a présenté ses premiers états financiers en 1949. Il a toutes les caractéristiques d'un régime défini par les prestations qui est parvenu à maturité. Le Comité mixte est convaincu que le Fonds est solide sur les plans actuariel et financier. La forte situation actuelle s'explique en grande partie par les initiatives prises suite aux recommandations issues du rapport du Groupe de Travail sur le Régime des Pensions de 2013, telles qu'approuvées par le Comité mixte et l'Assemblée générale, ainsi que par les pratiques de gestion prudentes du passé.
4. **RENDEMENT DES PLACEMENTS** : Au 31 décembre 2017, les placements de la Caisse gérés par le Bureau de la gestion des placements (anciennement IMD) étaient évalués à USD 64,1 milliards (2016 - USD 54,4 milliards). Grâce à la vigueur des marchés, le portefeuille a obtenu un rendement nominal de 18,6 %, contre 18,1 % par rapport à l'indice de référence approuvé par le Comité mixte. Le rendement réel des placements atteint ou dépasse le taux de rendement réel à long terme de 3,5 % requis sur le plan actuariel pour assurer la solvabilité à long terme de la Caisse. Comme l'Assemblée générale l'a demandé, les principes de la stratégie de gestion des placements de la Caisse demeurent les suivants : sécurité, rentabilité, liquidité et convertibilité.
5. **EQUILIBRE ACTUARIEL** : L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2017 indiquait un léger déficit actuariel de 0,05 % de la rémunération considérée aux fins du calcul de la pension. Comme l'a noté le Comité d'actuaire pro bono, il s'agit de la deuxième évaluation actuarielle consécutive (31 décembre 2015 : excédent de 0,16 %) dans laquelle la Caisse reste très proche de l'équilibre actuariel. Compte tenu des marges d'erreur et des hypothèses utilisées dans les évaluations actuarielles, ces résultats sont plutôt équilibrés. C'est ce à quoi aspire le Comité mixte. Depuis 2003, toutes les évaluations actuarielles sont restées dans les marges approuvées par le Comité mixte de plus ou moins 2 % de la rémunération considérée aux fins du calcul de la pension du point de vue de l'équilibre actuariel. Le Comité de suivi de l'actif et du passif du Comité mixte a confirmé que le Fonds continue d'être bien financé.

6. AUCUNE PLACE POUR LA COMPLAISANCE : L'évaluation actuarielle a été étayée par les très bons rendements des placements en 2017 et la forte augmentation de la valeur du portefeuille de placements de la Caisse, mais aussi par des hypothèses actuarielles fondées sur une croissance annuelle de 0,5 % des participants cotisants. Il est peu probable que ce rendement exceptionnel des placements en 2017 se répète de façon constante à moyen terme. Le nombre déclaré de participants a en fait diminué de 1,2 % en 2017 ; il est probable qu'il n'augmente pas à l'avenir. Les hypothèses actuarielles doivent être constamment validées. Le Comité mixte reste attentif aux moyens d'atténuer la baisse du nombre de participants cotisants et la diminution du ratio participants/bénéficiaires.

7. POSITION FINANCIÈRE : Le Comité d'Audit du Comité mixte a noté que le Fonds est dans une situation financière et opérationnelle stable. Il s'agit de la sixième année au cours de laquelle le Fonds présente des états financiers annuels selon les Normes comptables internationales pour le secteur public reconnues mondialement. Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU a exprimé une opinion favorable sans réserve sur ces états financiers.

8. L'EXCÉDENT DES PRESTATIONS PAR RAPPORT AUX COTISATIONS : Une opinion sans réserve, en substance, fournit l'assurance qu'il n'y a pas d'inexactitudes importantes dans les états financiers et que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière. Le passif de la situation financière montre que les charges au titre des prestations constituées de **USD 2,673 milliards** dépassent de **USD 272 millions** les cotisations reçues en 2017 (**USD 233 millions** en 2016). Il s'agit là d'une caractéristique normale d'un fonds parvenu à maturité, où le rendement des placements subventionne le déficit croissant résultant d'un nombre accru de retraités. Ce n'est pas une cause de préoccupation immédiate. Néanmoins, comme dans le cas de la diminution du nombre de participants actifs (c'est-à-dire du nombre de membres du personnel qui cotisent activement à la Caisse), dont proviennent les contributions, le Comité reste attentif aux moyens d'atténuer cette situation.

9. TRAITEMENT DES PRESTATIONS ET MISE EN ŒUVRE DE IPAS : Comme on le sait, à la suite du passage au nouveau progiciel de gestion intégré (PGI) de la Caisse, le 3 août 2015, un arriéré de traitement est apparu pour les nouvelles cessations de service et les pensions de survivants et de personnes à charge. Cela s'explique par **(a)** plusieurs périodes de 'blackout' préalables à la coupure, nécessaires dans le cadre d'essais parallèles prudents pour s'assurer qu'il n'y a pas d'interruption des paiements à ceux qui reçoivent déjà des prestations ; **(b)** les problèmes qui se posent après la mise en œuvre de la plupart des grands PGI ; et **(c)** les problèmes avec la mise en œuvre du nouveau PGI Umoja des Nations Unies. Le Fonds n'a pas non plus atténué ces retards ni communiqué efficacement avec les personnes touchées. Toutefois, au sommet de l'arriéré, environ 98,5 % de tous les bénéficiaires périodiques (ceux qui ont déjà reçu des prestations et ceux qui en ont reçu en retard) ont reçu leurs prestations à temps.

10. RÉSORPTION DU RETARD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE IPAS : Cet arriéré de traitement pour les nouvelles attributions à compter du 3 août 2015 a atteint un sommet au premier semestre de 2016, soit l'équivalent d'environ quatre mois de travail. Les arriérés de paiement ont été en grande partie

éliminés pour toutes les prestations périodiques primaires entre la fin de 2016 (pour les cas d'invalidité) et le début de 2017 (pour les autres) et pour toutes les prestations périodiques secondaires, à l'exception des conjoints survivants des participants décédés en cours d'emploi au milieu de 2017. Ce dernier groupe a été résorbé au second semestre 2017. L'arriéré des **règlements de retraits** a été résorbé à la mi-2017. Un inventaire régulier de travaux en cours, plus élevé que ce qui est acceptable pour le Comité mixte, demeure, mais il est en cours d'examen et se réduit progressivement.

11. IPAS va de l'avant : L'IPAS fonctionne maintenant de manière satisfaisante. Il y a encore de la pour l'amélioration et le progiciel est en cours de mise à niveau. Le Comité mixte regrette sincèrement les retards qui ont concerné les nouveaux retraités et les survivants ou personnes à charge, mais note le risque bien plus grand de voir s'effondrer le système fragmentaire et vieillissant que l'IPAS a remplacé, ce qui à moyen terme aurait pu empêcher la Caisse de fonctionner.

12. LE SERVICE À LA CLIENTÈLE : Suite à la constatation du **Comité des commissaires aux comptes** de l'ONU, le Comité s'est félicité des progrès notables accomplis dans la réduction du nombre de cas en suspens et de la réduction du délai de traitement. En 2017, **14 385** nouvelles prestations ont été octroyées (**12 322** en 2016). Le Comité mixte a pris note des diverses initiatives mises en œuvre par le Secrétariat de la Caisse pour renforcer le traitement des prestations et les services aux clients, à la suite de l'examen complet qui lui a été présenté en 2017. Le délai moyen de traitement est de **11 à 12 jours ouvrables** à compter de la réception de tous les documents permettant l'octroi d'une prestation. **62 %** de tous les cas en 2017 ont été traités dans les 15 jours ouvrables suivant la réception des documents au complet, comparativement à l'objectif de 75 %. Plus de **80 %** de tous les cas ont été traités dans le mois suivant la réception des documents au complet.

13. AUDIT DE GOUVERNANCE : Outre les questions habituelles de gouvernance, le Comité mixte a examiné un rapport du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) des Nations Unies (OIOS en anglais), auquel l'Assemblée générale a demandé de procéder à un audit complet de la structure de gouvernance et des processus connexes du Comité. Cette question a été examinée en profondeur par le Comité mixte, qui a mis sur pied un groupe de travail durant la session. Ce groupe était représentatif de la nature tripartite du Comité mixte, ainsi que les représentants des retraités, la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI). Ce groupe de travail a aidé le Comité à donner une réponse globale au BSCI et à chacune des recommandations du rapport, compte tenu de la nature conjointe et inter-agences du Fonds et de l'examen antérieur de ces questions par le Comité. Le BSCI pourra ainsi examiner les vues du Comité mixte dans son rapport à l'Assemblée générale.

14. RENVOI AU CCIQA : Compte tenu des préoccupations exprimées par la majorité des membres du Comité au sujet de la méthode du rapport d'audit du BSCI, le Comité a décidé de renvoyer la question au Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit de l'Assemblée générale, qui est l'organe chargé d'évaluer l'efficacité des interventions du BSCI. Seuls les représentants des participants au Comité des Pensions de l'ONU - quatre sur 33 membres - ont fait part de leur

satisfaction quant au rapport d'audit et de leur désaccord quant au renvoi de cette question au CCIQA.

15. GESTION ET SUCCESSION : Le Comité mixte a dû relever le double défi de l'absence prolongée du Directeur exécutif et de la retraite imminente, le 31 août 2018, Directeur exécutif adjoint. Il a décidé de recommander au Secrétaire Général la nomination de l'actuel Directeur exécutif adjoint en qualité de Directeur exécutif par intérim pour la période allant du 1er septembre au 31 décembre 2018. A la date du présent communiqué, le Secrétaire général avait accepté cette recommandation. Le Comité Mixte a également formé un comité de planification de la relève, dont les objectifs sont **a)** d'aider le Comité mixte à adopter une approche stratégique à long terme en matière de planification de la relève au niveau de la haute direction de la Caisse ; et **b)** de renforcer davantage les méthodes d'évaluation du rendement. Profitant de l'existence de ce nouveau comité, le Comité mixte a demandé au Secrétaire général de lui proposer un candidat susceptible d'être nommé chef de la direction par intérim à compter du 1er janvier 2019, aussi longtemps que nécessaire.

16. Le Directeur Exécutif Adjoint : suite de l'information transmise par le directeur exécutif adjoint actuel à la fin de 2017 au Président de la 64^{ème} session du Comité mixte, à savoir qu'il ne briguerait pas un deuxième mandat, le Président a réuni un comité de recherche pour ce poste. Ce comité est composé de huit membres pour travailler entre les sessions du Comité Mixte. Le comité de recherche a présenté ses recommandations au Comité mixte. Compte tenu d'un certain nombre d'objections soulevées par les représentants des participants au comité des Pensions de l'ONU, le Comité Mixte a évalué les procédures appliquées pour établir ce groupe de recherche et les a jugées appropriées. Il a également estimé que les processus et procédures suivis par la suite par le Groupe de recherche étaient appropriés, notant que celui-ci comprenait deux membres du comité des Pensions de l'ONU (dont le Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines) et que les représentants des participants du Comité des Pensions de l'ONU avaient refusé d'être représentés au sein du groupe de recherche. Le Comité mixte, en séance privée, s'est entretenu avec les candidats présentés par le Groupe de recherche et a formulé une recommandation à l'intention du Secrétaire général concernant la sélection du Directeur Exécutif Adjoint.

17. UNE NOUVELLE AGENCE DEVIENT MEMBRE : Le Comité mixte a recommandé à l'Assemblée générale d'admettre comme nouvelle organisation membre : la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, avec effet au 1er janvier 2019. Une fois approuvé par l'Assemblée générale, le nombre d'Organisations membres contributeurs sera porté à 24, avec des bénéficiaires de 25 Organisations membres actuelles et passées.

18. LA GESTION DES INVESTISSEMENTS : Il appartient au Secrétaire général de décider des investissements des avoirs de la Caisse, après consultation d'un comité des investissements et compte tenu des observations et suggestions formulées de temps à autre par le Comité mixte sur la politique de placement. Le Secrétaire général a nommé un Représentant à plein temps (RSG), poste créé à compter du 1er janvier 2015, pour superviser les investissements des avoirs de la Caisse commune des pensions. Le Comité s'est félicité de la nomination du deuxième RSG à plein temps à compter du 1er janvier 2018 et a pris note de la décision du Secrétaire général de rebaptiser la

Division de la gestion des investissements (IMD) **Bureau de la gestion des investissements** (OIM en anglais), conformément au niveau du poste du RSG. Le Comité mixte a pris note avec satisfaction du rapport du RSG sur la gestion des placements de la Caisse et du service offert à titre gracieux par le **Comité des investissements**.

19. **TRANSPARENCE** : À la lumière des nombreux cas où des informations confidentielles du Comité mixte ont été rendues publiques, contenant souvent des commentaires trompeurs, le Comité mixte a discuté de la pertinence de la Déclaration de conflit d'intérêts pour ses membres et les participants à ses sessions, adoptée en 2015 avec l'intention qu'elle soit signée par tous les membres et participants. La discussion visait à clarifier quelles informations devraient être considérées comme confidentielles et comment concilier cet impératif avec la nécessité d'une transparence maximale pour toutes les parties intéressées. Il a été rappelé que, dans un esprit de transparence et conformément aux meilleures pratiques mondiales, tous les rapports d'audit du BSCI sur le Fonds sont, après mûre réflexion, rendus publics. Ces rapports contiennent les observations de l'administration, y compris celles qui portent sur des recommandations pour lesquelles l'administration n'était pas d'accord avec les observations ou recommandations du BSCI.

20. **COMMUNICATION** : Le Comité mixte estime qu'il est essentiel, à l'avenir, que des ressources suffisantes soient mises à la disposition de la Caisse pour assurer une fonction de communication professionnelle, nécessaire pour atteindre ses 205 000 membres actifs ou bénéficiaires.

21. **MÉTHODES DE TRAVAIL DU COMITE MIXTE** : Le Comité mixte a maintenu sa longue tradition de consensus pour la prise de décisions en trouvant des solutions pratiques et équitables pour la grande majorité des questions dont il est saisi. Plus de 95 % de toutes les décisions ont été prises de cette manière, la grande majorité des membres étant d'accord. Lorsqu'un ou plusieurs membres n'étaient pas d'accord, cela était consigné. Le Comité mixte est heureux d'affirmer le caractère collégial, professionnel, positif et tourné vers l'avenir de la majorité des membres, conformément à la pratique du Comité mixte.

22. **PROCHAINE REUNION** : Le Comité mixte se réunira de nouveau en juillet 2019, à l'invitation du Bureau des Nations Unies à Nairobi.

Mr. John Levins	Ms. Jane B Makori	Ms. Theresa Panuccio	Mr. Md. Mustafizur Rahman
Président, 65 ^{ème} séance	Première Vice-présidente	Deuxième Vice-présidente	Rapporteur
<i>Participants FAO/WFP</i>	<i>Organes directeurs UNIDO (Kenya)</i>	<i>Chefs de Secrétariat ONU Secrétaire Général</i>	<i>Organes directeurs Assemblée générale (Bangladesh)</i>

Rome, 30 août 2018

ANNEXE VI - RÉSOLUTION A/RES/73/274 CONCERNANT LA GESTION DE LA CAISSE DES PENSIONS

Nations Unies

A/RES/73/274



Assemblée générale

Distr. générale
7 janvier 2019

Soixante-treizième session
Point 144 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 22 décembre 2018

[sur la base du rapport de la Cinquième Commission (A/73/673)]

73/274. Régime des pensions des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 57/286 du 20 décembre 2002, 61/240 du 22 décembre 2006, 70/238 A du 23 décembre 2015 et 71/265 du 23 décembre 2016, la section XV de sa résolution 72/262 A du 24 décembre 2017 et sa résolution 72/266 A du 24 décembre 2017,

Ayant examiné le rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour 2018¹, le rapport du Secrétaire général sur les investissements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et les mesures prises pour les diversifier davantage², le rapport financier et les états financiers vérifiés de l'année terminée le 31 décembre 2017 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes concernant la Caisse³ et les recommandations qu'il contient, le rapport du Secrétaire du Comité mixte et du Représentant du Secrétaire général pour les investissements de la Caisse sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur la Caisse pour l'année terminée le 31 décembre 2017⁴, le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires⁵ et le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit complet de la structure de gouvernance et des procédures connexes du Comité mixte⁶,

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-treizième session, Supplément n° 9 (A/73/9).

² A/C.5/73/3.

³ Documents officiels de l'Assemblée générale des Nations Unies, soixante-treizième session, Supplément n° 5P (A/73/5/Add.16).

⁴ A/73/342.

⁵ A/73/489.

⁶ A/73/341.

18-22659 (F)



Merci de recycler



1. *Prend note* du rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies¹ ;
2. *Prend note également* du rapport du Secrétaire général sur les investissements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et les mesures prises pour les diversifier davantage² ;
3. *Prend note en outre* du rapport du Secrétaire du Comité mixte et du Représentant du Secrétaire général pour les investissements de la Caisse sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur la Caisse pour l'année terminée le 31 décembre 2017⁴ ;
4. *Souscrit* aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport⁵ ;
5. *Rappelle* les prérogatives qui sont les siennes en ce qui concerne les questions relatives à la Caisse ;

Questions actuarielles

6. *Note* que l'évaluation actuarielle fait apparaître au 31 décembre 2017 un déficit égal à 0,12 pour cent de la masse des rémunérations considérées aux fins de la pension, contre un excédent de 0,41 pour cent au 31 décembre 2015, et souligne à cet égard qu'il importe de continuer à obtenir, à long terme, un taux de rendement réel de 3,5 pour cent par an de façon à assurer la solvabilité future de la Caisse ;

États financiers de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et rapport du Comité des commissaires aux comptes

7. *Prend note* des conclusions et recommandations figurant dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur la Caisse³ ;
8. *Note* que le Comité des commissaires aux comptes a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la Caisse pour l'année terminée le 31 décembre 2017 ;
9. *Réaffirme* qu'il importe que le secrétariat de la Caisse, le Comité mixte et le Représentant du Secrétaire général appliquent toutes les recommandations du Comité des commissaires aux comptes, intégralement et dans les meilleurs délais, et qu'ils lui en rendent compte dans leur prochain rapport ;
10. *Prie instamment* le Comité mixte de fixer des cibles et des objectifs d'étape pour toutes les questions en souffrance, et demande à la Caisse de faire procéder à une évaluation indépendante du Système intégré d'administration des pensions, dans les limites des ressources disponibles, et d'en rendre compte dans son prochain rapport ;
11. *Prie* le Comité mixte de veiller à ce qu'un système électronique de vérification de signature visant à faciliter la gestion des déclarations de situation soit mis en service dans les plus brefs délais, conformément aux règlements et règles applicables, en particulier le Règlement financier et les règles de gestion financière⁷ et le Manuel des achats de l'Organisation des Nations Unies ;

Gouvernance

12. *Note* les recommandations du Bureau des services de contrôle interne et les observations correspondantes du Comité mixte, formulées à la suite de l'audit de

⁷ ST/SGB/2013/4 et ST/SGB/2013/4/Amend.1.

la structure de gouvernance qu'elle a demandé au paragraphe 8 de la section XV de sa résolution 72/262 A ;

13. *Note également* les doubles attributions qui incombent actuellement à l'Administrateur-Secrétaire du Comité mixte, et décide de remplacer le poste existant par deux postes distincts et indépendants, à savoir celui d'Administrateur/Administratrice des pensions, et celui de Secrétaire du Comité mixte, au plus tard en janvier 2020 ;

14. *Note* que le Comité mixte a créé un groupe de travail, qui doit respecter sa structure tripartite, chargé d'examiner les questions de participation, de rotation et de représentation équitable qui le concernent et d'examiner les éléments suivants :

- a) Le mandat et la méthode d'autoévaluation des membres du Comité mixte ;
- b) La composition et la taille du Comité mixte, notamment les attributions des représentantes et représentants des retraités et les modalités de leur élection directe ;
- c) La répartition des sièges au Comité mixte ;
- d) L'instauration d'une procédure d'examen et de roulement permettant d'ajuster à intervalles réguliers la composition du Comité mixte, afin que les organisations affiliées qui remplissent les conditions voulues puissent siéger tour à tour au Comité mixte, suivant un principe de rotation juste et équitable ;
- e) La mise en place d'un mécanisme d'examen régulier permettant d'ajuster la composition du Comité mixte ;
- f) Le recours au Comité permanent ;
- g) L'utilité du Comité de suivi de la gestion actif-passif ;

15. *Prie* le Comité mixte de lui présenter les principales constatations qui découleront de cet examen durant la partie principale de sa soixante-quatorzième session ;

16. *Prie instamment* le Comité mixte de veiller à bien planifier la succession de l'Administrateur et de son adjoint en prévoyant suffisamment de temps pour sélectionner les candidates et candidats en lice, compte tenu des procédures qui ont été établies pour garantir l'intégrité et l'équité ;

17. *Souligne* que le Bureau des services de contrôle interne doit rester le seul organe de contrôle interne du secrétariat et des investissements de la Caisse, en conformité avec le mandat qu'elle lui a imparti dans sa résolution 48/218 B du 29 juillet 1994, et souligne qu'elle est seule habilitée à modifier ledit mandat ;

18. *Engage* le Comité mixte à actualiser la règle de gestion financière H.1 de la Caisse conformément au paragraphe 17 ci-dessus ;

19. *Engage également* le Comité mixte à revoir les dispositions de la déclaration de confidentialité et d'absence de conflit d'intérêts, de sorte que soient élaborées des consignes générales définissant les circonstances dans lesquelles il convient de recourir à cette déclaration, et le prie de rendre compte des progrès accomplis dans son prochain rapport ;

20. *Prie* le Comité mixte d'analyser de manière plus approfondie les incidences des modifications qu'il est proposé d'apporter aux articles 6 et 48 des Statuts, Règlements et système d'ajustement des pensions de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et d'en rendre compte dans son prochain rapport ;

21. *Rappelle* que, comme suite à la création de la Caisse et à l'adoption des Statuts de celle-ci, dans sa résolution 248 (III) du 7 décembre 1948, c'est à elle seule qu'il revient en dernier ressort d'approuver les modifications à apporter aux Statuts ;

22. *Décide* de modifier l'article 4 des Statuts de la Caisse par l'insertion d'un nouvel alinéa c), formulé comme suit : « Sous réserve des dispositions des présents Statuts, le Comité mixte arrête son propre règlement intérieur, dont il rend compte à l'Assemblée générale et aux organisations affiliées » ;

23. *Décide également* d'approuver les modifications qu'il est proposé d'apporter aux articles 30, 32 et 46 des Statuts de la Caisse telles qu'elles sont énoncées dans l'annexe XI du rapport du Comité mixte ;

24. *Approuve* la dérogation à l'article 15 b) des Statuts de la Caisse qui aura pour effet le passage d'un budget biennal à un budget annuel à titre expérimental, étant entendu que le Secrétaire général procède à un examen de suivi dont il lui rendra compte à sa soixante-dix-septième session ;

25. *Réaffirme* qu'il importe de mettre en place des mécanismes permettant d'éviter les conflits d'intérêts entre l'administration de la Caisse et les groupes composant le Comité mixte et que celui-ci rende compte des mesures prises dans son prochain rapport ;

26. *Prie* le secrétariat de la Caisse de continuer de s'employer à donner suite dans les 15 jours ouvrables aux dossiers de demande de prestations considérés comme complets de façon à atteindre l'objectif fixé et compte recevoir des informations à ce sujet dans le prochain rapport du Comité mixte ;

27. *Réaffirme* qu'il importe d'améliorer le versement des prestations dues à certains bénéficiaires et souligne que la Caisse doit :

a) Redoubler d'efforts pour réduire les retards et traiter sans tarder les dossiers considérés comme complets, les dossiers dont le traitement informatique était bloqué, les dossiers provenant d'anciens systèmes et autres dossiers en souffrance, et mettre en place un système visant à traiter en priorité les dossiers les plus urgents et les plus complexes ;

b) Renforcer la communication avec les organisations affiliées et les comités des pensions du personnel et la transparence à leur égard ;

c) Faire le point sur ces questions dans le prochain rapport du Comité mixte ;

28. *Prie* le Comité mixte de définir et de fixer des indicateurs de résultats pour l'équipe dirigeante du secrétariat de la Caisse et d'évaluer la performance de celle-ci en partie sur la proportion de dossiers traités et le nombre de dossiers en souffrance ;

29. *Prie* la Caisse d'évaluer l'efficacité et la couverture géographique des centres d'appel et des activités de services aux clients et de présenter ses conclusions dans le prochain rapport du Comité mixte ;

30. *Décide* de reconstituer le Service administratif de la Caisse de sorte qu'il soit directement responsable de la prestation de services administratifs aux deux composantes de la Caisse⁸, dans les limites des ressources disponibles ;

31. *Prie* le Secrétaire général et le Comité mixte de continuer de veiller à ce que le personnel du Bureau de la gestion des investissements et du secrétariat de la Caisse soit recruté sur une base géographique aussi large que possible, compte étant

⁸ Secrétariat de la Caisse et Bureau de la gestion des investissements.

tenu du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, et de rendre compte des progrès accomplis dans leurs prochains rapports ;

32. *Rappelle* qu'une proportion élevée des ressources est consacrée aux fonctions d'appui, souligne qu'il importe de contrôler de près l'utilisation et la répartition des ressources, notamment des ressources temporaires, au secrétariat de la Caisse et prie le Comité mixte de renforcer le contrôle pour veiller à ce que le secrétariat utilise les ressources conformément aux décisions qu'elle prend ;

Investissements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

33. *Souligne* que la stratégie d'investissement doit être guidée par l'objectif que la Caisse s'est fixé en ce qui concerne le taux de rendement réel annualisé et demande au Secrétaire général de continuer de s'employer activement à atteindre les objectifs fixés dans la politique d'investissement ;

34. *Réaffirme* que la responsabilité fiduciaire relative à l'investissement des avoirs de la Caisse revient au Secrétaire général ;

35. *Prie* le Secrétaire général, à qui incombe la responsabilité fiduciaire relative à l'investissement des avoirs de la Caisse, de continuer de diversifier les investissements en les répartissant entre les marchés des pays développés et ceux des pays émergents et des pays en développement, pour autant qu'une telle diversification réponde aux intérêts des participants et des bénéficiaires, et le prie également de veiller à ce que la décision d'investir sur tel ou tel marché soit prise avec prudence, compte pleinement tenu des quatre grands critères applicables aux investissements, à savoir la sécurité, la rentabilité, la liquidité et la convertibilité ;

36. *Note* que les marchés émergents et les marchés frontière, notamment certains marchés d'Afrique, prennent une place de plus en plus importante dans la stratégie d'investissement de la Caisse ;

37. *Prie* le Bureau de la gestion des investissements de procéder sans tarder à son estimation des risques de fraude et prie le Secrétaire général de lui communiquer des informations détaillées sur les mesures de suivi dans le cadre du prochain rapport du Comité mixte ;

38. *Rappelle* le mandat du Comité des placements et celui du Comité d'actuaire, se félicite de la pratique établie consistant à tenir des réunions conjointes et engage ces Comités à intensifier leurs échanges communs avec le Comité mixte ;

39. *Compte* que le Secrétaire général continuera de s'employer à trouver des candidates et candidats au Comité des placements qui représentent tous les groupes régionaux ;

Questions diverses

40. *Approuve* l'admission de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires comme membre de la Caisse, à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

41. *Souscrit*, conformément à l'article 13 des Statuts de la Caisse et afin d'assurer la continuité des droits à pension, au nouvel accord sur le transfert des droits à pension des participants à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et des participants au Plan de retraite de la Banque africaine de développement, tel qu'approuvé et énoncé par le Comité mixte dans l'annexe XIII de son rapport, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2019 ;

42. *Souligne* que le Comité mixte joue un rôle majeur en ce qu'il garantit la viabilité de la Caisse en assurant une gestion prudente des dépenses, en fixant des indices de référence pour les coûts et en maintenant le coût par participant et bénéficiaire dans sa moyenne sur 10 ans, compte tenu de l'inflation ;

43. *Attend avec intérêt* d'examiner la prochaine évaluation quadriennale de la viabilité à long terme de la Caisse dans le cadre du prochain rapport du Comité mixte ;

44. *Souligne* l'importance qu'elle attache à ce que le Comité mixte continue de lui rendre des comptes sans faillir et prie celui-ci de l'informer en détail de la suite donnée à tous les volets de la présente résolution, notamment pour ce qui est de l'application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne auxquelles il a souscrit, dans le rapport qu'il lui soumettra à sa soixante-quatorzième session.

65^e séance plénière
22 décembre 2018

ANNEXE VII - SPECIMEN D'UN CERTIFICAT D'AYANT-DROIT

CERTIFICATE OF ENTITLEMENT / CERTIFICAT DE DROIT A PRESTATION / CERTIFICADO DE DERECHO A PRESTACIÓN PENS A/5 (8-D)

45994 –


M

DATE 25 OCT 2012

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.

Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.

Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.

SIGNATURE / FIRMA	
	
(See below if you are unable to sign) (Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous) (Si no le es posible firmar, vea a continuación)	
DATE	> 7 Novembre 2012


JE DECLARE MON LIEU DE RESIDENCE ETRE

TOUJOURS: **FRANCE**

PRESTATION(S)

RETRAITE

IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE
SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI
SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUI

Witness Name / Nom du témoin/ Apellido del testigo	Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority. Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales. Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.		
Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo	SIGNATURE / FIRMA	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL	

AAFI-AFICS 79TH GENERAL ASSEMBLY

AAFI-AFICS 79th General Assembly

Thursday 25th April 2019, 9:30 AM

United Nations

Room XXIV

After a welcome coffee that will be offered from 9 a.m. outside the meeting room, the morning will be divided into two sessions:

9h30 – 11h30	GENERAL ASSEMBLY
11h30	Presentations of the representatives of the Pension Fund

PROVISIONAL AGENDA OF THE GENERAL ASSEMBLY

1. Opening of the session
2. Election of the Presiding Officer
3. Adoption of the Agenda
4. Accounts for 2018 and related questions
5. Nomination of two auditions for 2019
6. Report of the Committee and related questions (the French language version prevails)
7. Elections to the Committee for 2019-2023
8. Any other business

Those who might not be able to attend the Assembly are invited to send in their comments and questions before the 15th of April to AAFI-AFICS, OFFICE E-2078, PALAIS DES NATIONS, 1211 GENEVE 10.

PLEASE NOTE THAT FOR SECURITY AND LOGISTIC REASONS IT IS ESSENTIAL TO REGISTER WITH AFICS EITHER BY E-MAIL (aafi-afics@un.org) or by post.

AAFI-AFICS: REPORT FOR 2018

AAFI-AFICS IN FIGURES

Number of members on 31 12 2018: 3354; 31 12 2017: 3401; 31 12 2016: 3442

New members in 2018: 29; 2017: 43; 2016: 43; 2015: 36; 2014: 66

Sadly, we have to note a number of deaths of our former colleagues and the information received from the Pension Fund is again being published in our *Bulletin*. Many surviving spouses remain members of the Association.

Number of members with an e-mail address: 1867

Information letters: 4 global; 2 local.

Number of Committee meetings: 10.

Visitors/telephone calls/e-mails: on average 30 each week.

ANNEXES

- I. Composition of the AAFI-AFICS Committee in 2018-2019 (in French only)
- II. 2019 Budget adopted by the Committee (in French only)
- III. Results of the elections to the Committee (in French only)
- IV. Composition of the FAFICS Bureau and delegation to the UNJSPF Board meetings (in French only)
- V. Communication from the Board president, Vice-president and Chair of the 2018 session
- VI. Resolution A/RES/73/274 concerning the management of the Pension Fund
- VII. Specimen Pension Fund Certificate of Entitlement

ANNUAL REPORT FOR 2018

PLEASE NOTE THAT THE REPORT WILL NOT BE READ IN FULL AT THE ASSEMBLY. THE DISCUSSION WILL BE CARRIED OUT ON A QUESTION AND ANSWER BASIS AFTER A BRIEF INTRODUCTION BY THE PERSON RESPONSIBLE.

INTRODUCTION

1. AAFI-AFICS is an Association in constant evolution and is therefore required to take account of present-day realities. To this end the Association has continued to assume its place within FAFICS to ensure a presence in all areas where the interests of retirees are treated (Annex IV).

A. THE ROLE OF THE COMMITTEE

2. The list of the 2018-2019 Committee members is given in Annex I. In 2018 the Committee lost three members: Alain Vincent left us in June 2018; then, Jean-Jacques Chevron, after serving on the Committee with heart and soul despite his health problems, also left us. In December, Aamir Ali closed his much appreciated chronicles in the *Bulletin*. Chronicles that had always been superbly translated by Jean-Jacques. Both had assumed in their time the task of presiding with brio the Committee of AAFI-AFICS over a number of years and were indeed an indissoluble part of the Committee which has lost not only members but also dear friends.
3. Many others who were of import to us have also left us and we have paid tribute to them in the *Bulletin*. The former President of FAFICS, Witold Zyss, also died last autumn.
4. Kofi Annan, former UN Secretary-General was honoured at ceremonies in his own country and at the United Nations in New York and Geneva, at which AFICS was represented.
5. In 2018, the Committee met ten times for around three hours to discuss essential issues. The activities of sister associations are also tabled since each provides retirees with the assistance necessary to their specific needs, especially in the area of health insurance.
6. One task of the Committee is to prepare and adopt a budget. The 2019 budget is given in Annex II. It is particularly important to manage wisely the funds acquired by the Association over the years with the dramatic fall in interest rates in more recent years, and, unfortunately, lower participation.
7. The Committee studies the documents that will be discussed at the annual session of the FAFICS Council so that the AFICS representatives have a clear mandate. The AAFI-AFICS Committee also prepares documents on subjects which it deems should be discussed by the FAFICS Council.
8. The Bureau of the AAFI-AFICS Committee, composed of the Chairman, Vice-Chairmen and the Treasurer, meets at least once a week at the Palais des

Nations, joined by Mohammed Sebti, the representative of FAFICS on the Pension Board. They also maintain close communication by telephone and e-mail. They regularly participate in other meetings and activities that are relevant to the work of the Association.

9. All the members of the Committee participate on a voluntary basis and meet once a month.
10. A permanence, taken in turn, is open every Wednesday morning.
11. On Thursday morning Odette Foudral, France Henry and Margarete Hahnen are also in the office to respond to e-mails and telephone messages. Visitors are strongly advised to make an appointment by e-mail (aafi-afics@un.org) or in writing. The formalities for entering the Palais are often lengthy, and access is limited when there are large conferences. Since the strict reduction in parking space due to the construction of a new building, cars are no longer allowed to enter the grounds.
12. This year has been particularly complicated for the volunteers who work in the office to ensure that the Association can function. The numerous UNOG Administrative innovations are difficult to manage when one is not using them on a daily basis. A few examples are:
13. A new telephone system (with, of course, an identification code);
14. a new management system for the printers (which means using a chip card even for a photocopy)
15. Laptop computers for teleworking.
16. To which must, of course, be added a new e-mail management system which left us with no access for three months while establishing the particular status of an "association", i.e. a body with no payroll index.
17. All these changes have also had a very negative effect on the work of the Wednesday permanences.

B. OBJECTIVES FOR 2018

18. The Committee had set the following objectives for 2018:
19. To continue to examine all the areas that concern retirees.
20. To attract more members. This is crucial to ensure an optimal representation of former international staff members on the Pension Board, where they are represented by FAFICS. The greater the number of retirees who are members of the different retiree Associations around the world, the greater is the representativity of FAFICS both in numbers and geographically. FAFICS defends the interests of retirees at the Pension Board and draws the attention of this body to the specific problems of retirees in different parts of the world, making proposals to find appropriate solutions.
21. To obtain a better representation of retirees within the management committees of the health insurance schemes, in particular that of UNSMIS (UNOG, HCR

and WMO). Around 25% of the members of the Mutual Society are retirees and the subject was raised at the 2017 session of the FAFICS Council.

“Council also requested the FAFICS representatives to the HLCM/FB Network Working Group on ASHI to secure the inclusion in the Working Group's work programme for the biennium 2017-2018 of an agenda item on the representation of retirees on health insurance executive/management committees of the United Nations agencies.”

22. To this end a letter was addressed to the UN Secretary-General on 30 August 2017. In addition, the FAFICS representatives on the High-Level Group on ASHI requested that this be included on the agenda of meetings in 2018.

“with reference to the Council decision on this issue (see below) we could request Cliff to have this item included in the agenda of the next VC of the ASHI WG. I think we should request that a recommendation for proper representation of retirees on health insurance bodies be included in report of the ASHI WG:”

23. Provide reliable information to members of AAFI-AFICS in the *Bulletin*, by E-NEWSLETTER or on the website.
24. To assist retirees who may no longer be able to carry out certain administrative tasks or who have encountered unexpected financial difficulties.
25. To develop and maintain relations with bodies outside the Association whose activities are of interest to our members and keep them duly informed.
26. Participate actively in the work of FAFICS, of which AFICS is a founding member.
27. To maintain close relations with the associations of active staff. Both retirees and active staff have many interests in common, notably concerning pensions and health insurance.
28. To assist retirees in administrative formalities with the Pension Fund.

C. RESULTS

i. Dealing with all subjects

29. Amongst the subjects that came to our attention this year was that of the participation of our members in the General Assembly. This meeting is important since it provides the opportunity to update and complete information received after the time of writing the annual report.

ii. Attracting more members

30. AFICS has continued to participate in the pre-retirement seminars of both UNOG and the ILO. It is thus possible to draw to the attention of future retirees the importance of joining a retiree association and informing them of the activities of AAFI-AFICS. Our Guide to Retirement is available on the website

(<http://afics.unog.ch/>) and on the UNOG and ILO INTRANET sites for active staff members.

31. The life membership fee, only for members of a sister association, is now CHF 150 (previously CHF 300) to attract more members and ensure that AFICS is more representative and thus able to optimize the defense of the interests of retirees, who are encouraged to join also their organization's association. The life membership fee for those who are members of AAFI-AFICS only remains at CHF 400.
32. Coordination with the retiree associations of the Geneva-based specialized agencies has resulted in the acceptance of providing retiring staff with information on both their organizational association and AFICS.

iii. Obtaining a better representation of retirees on the management committees of the health insurance schemes

33. UNSMIS (UNOG, HCR, WMO)

- a. Two representatives of retired members have a status of observer on the Executive Committee of the Staff Mutual Insurance Society. A full representation of retired members on the Committee is still not recognised officially although this is the case in most UN-system schemes. The observer status depends on a decision of the Committee which can be questioned at each new mandate. The United Nations, despite the many conventions for which it is a depository, has difficulties in recognizing the situation of its own retirees.
- b. Since 1 June 2018, after the retirement of the CEO, Mr Giovanni Pizzini has assumed the responsibilities of acting Executive Secretary, with Mrs Jana Warmin as acting deputy chief since 22 October. For 2019 the Executive Committee plans to meet more frequently and to improve communication between the members and the insurance scheme, particularly with regard to time differences between Geneva and other regions.
- c. The reception desk, previously in office 26-1 above SAFI, has now moved to the clients' assistance center in offices S-033 and S-035, which is open from 10h00 to 16h00, Monday to Friday, situated next to the Medical Service in the Palais des Nations. The UNOG Administration has decided to group its services (Pension Fund, cartes de légitimation, etc.) in this basement until the renovation of the Palais is completed. It must be regretted that no information has been given to retirees, either by letter or by Internet. With access to the Palais becoming more and more complicated for retirees, especially those with problems of mobility, it is recommended that enquires be made on Internet: unsmis@un.org. This new office ensures confidentiality since it is necessary to take a ticket before being invited to enter.
- d. As in the past, UNSMIS offered free vaccination against influenza to retirees able to go to the Palais. AAFI-AFICS offered its traditional welcome

with tea, coffee and biscuits for both members and non-members of AAFI-AFICS. This interlude is much appreciated and allows retirees to meet former colleagues and catch up on news. About 750 people were vaccinated between 16 and 19 October, despite an anti-vaccination campaign. Our heartfelt thanks to the volunteers who give their time to join us on this occasion. Parking places had been reserved for retirees coming for a vaccination but for some inexplicable reason they were prevented from entering by car even though age makes travel more difficult.

34. CIGNA (ITU)

- a. In 2015 ITU set up a committee to manage the health insurance plan (insured by CIGNA) composed of representatives of the administration (three members and three alternates appointed by the Secretary-General), two active staff members and an alternate appointed by the Staff Council, and one retiree and two alternates elected by the assembly of retirees.
- b. This committee meets once a month to define the policies of the plan, follow its development and management, and, if necessary, make recommendations to the Secretary-General. The representatives of staff and retirees have a mandate of three years, so new elections will be held in spring 2019.
- c. In addition to the base health insurance, both active staff and retirees have for many years had the possibility of taking a voluntary complementary insurance with different companies such as INTERFON, MSPINT or GPAFI. Since January 2017, CIGNA offers a form of voluntary complimentary insurance, but this covers only certain specific cases, such as hospitalization.

35. ILO – Staff Health Insurance Fund (SHIF)

- a. In July 2018 amendments to the SHIF regulations and administrative rules took effect. These complement other recent amendments and concern Reimbursement at 100% of certain preventive procedures and treatments i.e. cancer screening, vaccinations, and functional rehabilitation treatments. This applies also to Alternative Medicine treatments like acupuncture, osteopathy, traditional Chinese medicine or ayurvedic medicine in lump sum form.
- b. The reimbursement delays have been shortened for European residents. Those for residents on other continents continue to be lengthy. A procedure to submit reimbursement requests online should be introduced during this year. However, it will initially be available to staff members.
- c. The governance of SHIF is a subject of concern for the Section for Former Officials of the ILO. The SHIF annual report is published with a large delay. Active staff receives SHIF information by broadcast or through the website. However, former officials, especially those that do not have the possibility to use electronic media, are at a disadvantage. Therefore, the Section insists

that retirees continue to receive information on paper through the SHIF Newsletter. The updated Regulations and Administrative Rules of the SHIF are to be printed and distributed to retirees in the near future.

36. SHI (WHO)

- a. The governance of WHO's Health Insurance consists of two global committees with representation from the Regional offices as well as from Headquarters. The Oversight Committee acts as an advisor to the Director General in all matters relating to health Insurance. Senior officials of the WHO administration, representatives of participants, as well as internal and external advisers participate in this Committee. The Standing Committee deals with individual cases in dispute and recommends to the Control Committee the revisions to the regulations based on its experience. Retirees are well represented on both committees by representatives elected by all retirees worldwide.
- b. The measures approved in 2018 that affect staff and retirees include an amendment to the regulation concerning the reimbursement of cataract surgery (complicated cases are exempt from the limit otherwise imposed) and the participation in Medicare B for retirees in the United States. The fee will be refunded to the participant.
- c. A position has recently been established for a compliance officer. This officer ensures the respect of the Rules and should limit to the minimum the cases of fraud or irregularity in the refunds.
- d. At the end of 2017, the retired population represented 22.3% of the 39,608 insured.

NB.

- 1. It is not possible for a retiree to add a dependent family member or members to their insurance coverage after separation from service.**
- 2. It is not possible to rejoin the scheme if, on separation from service, a retiree has decided to withdraw from the SHI.**

37. After-Service Health Insurance (ASHI)

- a. The participants at the AAFI-AFICS General Assembly in 2017 requested that this item be discussed together with questions on insurance, even if the ASHI is treated at a higher level.
- b. UN General Assembly Resolution 68/244 had specifically requested the Secretary-General

“to undertake a survey of current healthcare plans for active and retired staff within the United Nations system, to explore all options to increase efficiency and contain costs and to report thereon at its seventieth session.”

- c. Accordingly, the Finance and Budget Network of the High-Level Management Committee of the Chief Executives Board for Coordination had created a Working Group on After-Service Health Insurance. This Group is composed of representatives from 18 organizations in the UN system, the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS), and also of FICSA and the CCSUIA (representing serving staff). Since its inception, the Group has presented several reports to the Secretary-General, and it is continuing its work.
- d. Katia Chestopalov reported regularly on developments in the work of the inter-agency HLCM/FB (High-Level Committee on Management/ Finance and Budget) Network Working Group on ASHI (After-Service Health Insurance).

At the present time, only two hypotheses are on the table:

- i. The first consists to check on the possibility to obtain health insurance in the country of residence for each individual. This would represent the primary insurance. Items that are not covered by this scheme would be covered by the insurance of the organization.
 - ii. The second hypothesis is based on the criteria to be admitted for 100% coverage.
 - iii. An other hypothesis studied by FAFICS is based on a premium calculated on the full amount of pension if retired at 65 for those who take an early retirement, has not been included in the report.
- e. The final report of the group has been transmitted and is to be considered by the UN General Assembly in March 2019.

38. Providing reliable and precise information to AAFI-AFICS members

39. It has become clear that we can no longer issue four *Bulletins* per year. We can however publish three *Bulletins* and the Annual Report. We can draw some comfort from the fact that we are still able to offer a paper issue when most administrations are taking the option of dematerialization.
40. We wish to thank the UNOG Publications Service for their support and the Administration for printing and distributing the *Bulletin* which is, for many, a link with their former professional activities. We are still sending out a paper issue since only 50% of our members have provided us with an e-mail address; only a few have opted to receive the *Bulletin* electronically. We endeavour to take into account comments and suggestions for improvement. Information is given on pensions, taxation, health insurance, and sometimes subjects of a less serious nature. The *Bulletin* can be issued thanks to the assistance of a number of volunteers for translations, research and electronic layout. Jean-Jacques Chevron once again assisted in the search for articles to be included. However, we are still looking for help to improve texts in both French and English. Douglas Helland ensures all the tasks of layout and formatting to make the *Bulletin* as attractive as possible.

41. We also send out information on local cultural activities by e-mail in the E-NEWSLETTER or FLASH, Some of the E-NEWSLETTERS concerned taxation in France, and more particularly deduction at source in 2019 which raises many questions due to its complexity and frequent changes.
42. **Providing support to retirees who are no longer able to manage some administrative formalities or with financial difficulties**
43. We have continued to provide ad hoc assistance to retirees who have encountered difficulties and have created and set up a new website <http://afics.unog.ch/>
44. The Committee has put together for our members a wealth of information concerning the medico-social services available in the Greater Geneva region. If necessary, the Committee may seek expert professional help on social welfare, but this has not been needed in 2018.
45. AFICS is also fortunate to have the unwavering assistance of France Henry who helps retirees with the preparation and submission of complex reimbursement claims to UNSMIS. France spends at least one day a week unravelling bills, explaining the rules and follow-up.
46. The Rules of the AFICS Solidarity Fund state that the purpose of the Fund is to assist former international staff members faced with unexpected financial difficulties that cannot be met by taking a loan or other financial means.
47. Some requests reveal a lack of wisdom of retirees who have squandered their lump sum, have no savings and have not made a budget. A longer life span often means increased medical expenses.
48. **Develop and maintain relations with bodies outside the Association that may be active in areas of interest to our members**
49. At the local level (Cantons of Geneva and Vaud, and in neighbouring France) there are many activities outside the sphere of the international organizations. Integration in local life is the guarantee of a successful retirement.
50. In Geneva we have close links with the Cité Seniors, located on the corner of the rue de Lausanne and rue Amat (<http://www.ville-geneve.ch/themes/social/cite-seniors>) where we meet for a Carrefour International once a month, Wednesday afternoon from 14h00 to 16h00. The programme is available in the AAFI-AFICS office. The Cité Seniors is open to everyone. On Tuesday evening, many of our members, including Sylvie Jacques, take part in the POLAROID project (an intergenerational forum for conversations in different languages; an exchange of competence without language teachers).
51. Also at the Geneva level, AFICS is still a member of the Plateforme des associations d'ainés de Genève (<http://www.plate-forme-aines.ch/>) and can thus receive and distribute useful information on a range of associations and social services designed for older people, including contacts in the health sector.

52. In the Department of Ain there are close relations with the CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) managed by the CC (Communauté des communes) of the Pays de Gex (<http://www.cc-pays-de-gex.fr/le-clic-a-votre-service.html>). We welcome the efficiency of the Centre and publish information on their many activities. Some 400 members of AFICS live in the Pays de Gex and the CLIC provides assistance to retirees and their families in all confidentiality in taking decisions and guiding them to the competent service. The CLIC coordinates professional aid at home, in an establishment, volunteers and elected officials; it is a local branch in the prevention of the risk of suicide in older persons.

53. Concerning ageing, AFICS has continued to:

- a. Participate in the meetings and other activities of the Geneva Committee on Ageing
(Internet: <https://ageingcommitteegeneva.org/>
Twitter: @NgoAgeing;
Facebook: <https://www.facebook.com/ageinggeneva>)
- b. Participate in reflection on the role of the FAFICS Focal Point on Ageing, a task that was confided to AAFI-AFICS at the FAFICS Council session of 2017.
- c. Participate in the preparation of the seminar held at the ILO on 14 May 2018 with the theme "Stay Younger Longer", organized jointly by the associations of the ILO, WHO, the ITU Amical and AAFI-AFICS.

54. Participate actively in the work of FAFICS

- a. FAFICS now has 63 member associations around the world making it possible to reflect on the problems of retirees who live far from a central institution.
- b. AAFI-AFICS took part in the 47th FAFICS Council meeting held in Rome from 17 to 20 July 2018. During this session the position of AFICS as the representative of the Geneva-based organizations within the Federation was reinforced by the confirmation of the nomination of Mohammed Sebti as a member of the FAFICS delegation to the Pension Board in 2019.

The traditional autumn meeting of the FAFICS Bureau to draw up a work programme and fix the agenda for the next Council session was postponed to end-January 2019 in order to allow the new President, Marco Breschi, to concentrate on defending the interests of FAFICS which is under attack from the group of UN participants and, more especially, the results of the enquiry by the Internal Audit service of the OIOS.

- c. AFICS continued to assist in the work and success of FAFICS and to contribute both financially and in person in the smooth running of its meetings held in Geneva and elsewhere.

- d. AAFI-AFICS plays an active role in the work of FAFICS (secretary: Jay Sundaresan until 26 July 2018; Treasurer: Wolfgang Milzow; Katia Chestopalov: Vice-President) and in FAFICS Working Groups (High-Level Working Group on ASHI: Katia Chestopalov). Pierre Sayour, the new FAFICS Secretary since 26 July, takes part as a guest at the monthly AFICS Committee meetings.
- e. The FAFICS headquarters are located in Geneva in offices provided by the UNOG Administration.
- f. Traditionally the secretary of FAFICS is a member of the AAFI-AFICS Committee and, following the resignation of Jay Sundaresan for July, AFICS had identified and supported a candidate. The FAFICS Council, however, elected Pierre Sayour who was backed by AFUS Paris. It must be noted that since both the Secretary and the Treasurer live in the Geneva region, they are able to work together with the logistical assistance of AFICS.

55. Cooperation with associations of active staff

AAFI-AFICS has continued to seek a closer relationship with the associations of serving staff of WIPO and the UNHCR which do not have a retiree association. The Association also supported the UNOG Staff Coordinating Council in its action concerning the reduction of the post adjustment of professional staff salaries in Geneva. With other organizations, AAFI-AFICS considers that the existing relations with the retiree associations are indispensable and continues to maintain close contacts, especially within the AAFI-AFICS Committee.

56. Assistance to retirees in administrative transactions with the UN Staff Pension Fund

57. The Pension Fund now holds a permanence in Office S-060 once a week on Tuesday from 09h00 to 12h00, which allow retirees and future retirees to receive information concerning their decisions on retirement. We hope that the permanence will once again be open twice a week. A wealth of information and documentation (change of address or bank account) is available on the Fund's website (www.unjspf.org). Since the installation of the new IT system (IPAS), the site is more user-friendly, although it is still regrettable that much of the information is available only in English. It is now possible to register with the MMS to find out, for example, if the Certificate of Entitlement (CE) has been received.
58. AFICS still receives from the Pension Fund a list of those who have not returned their CE and risk a suspension of the payment of their pension, which will result in a prolonged wait before payment can be reestablished. Locating these retirees and explaining the importance of signing and returning this document (see specimen in Annex VI) to the Pension Fund is a lengthy task. This list, which is also distributed to our sister associations, who have made an

important contribution, has resulted in identifying a number of retirees who were no longer able to respond.

59. At the time of drawing up this report, the site of the Pension Fund contains the following:

The report of the 2018 Board session of the UNJSPF

<https://www.unjspf.org/pension-board-report/>

The quarterly newsletter dated January 2019

<https://www.unjspf.org/january-2019-newsletter/>

60. The Pension Board

61. The UNJSPF Pension Board held its 65th session from 26 July to 3 August 2018 at the FAO in Rome, Italy. The results of its discussions are resumed in a communiqué issued for the first time by the President, the Vice-Presidents and the Rapporteur for the meeting (see Annex V). AAFI-AFICS was represented by Mohammed Sebti, who was a member of the FAFICS delegation.
62. The Pension Board submitted the report of its 65th session (the report is available on our website) later in a different format to the 73rd session of the UN General Assembly which examined it together with several other pertinent documents. This resulted in A/RES/73/274 adopted on 22 December 2018 (see Annex VII).
63. The implementation of the recommendations and decisions of the General Assembly will be studied by all those concerned (Pension Board, the secretariats of all the Pension Committees of the organizations who are members of the Fund, the Bureau and member associations of FAFICS), Their response will be presented at the 48th session of the FAFICS Council (Nairobi, Kenya, 15-18 July 2019) and the 66th session of the Pension Board (Nairobi, 22-26 July 2019).
64. Mrs Janice JUNN LEE, Deputy Director-General of IAEA and chief of the IAEA Management Department since 1 January 2012, has been appointed as interim CEO of the Fund since 1 January 2019, to replace Sergio B. Arvizu.

D. FOR 2019, we propose to:

65. Continue our activities in all the above fields where we have obtained results in 2018, and particularly within FAFICS which will hold its 48th session in Nairobi on Monday 15 July 2019 (meeting of the two permanent committees on pensions and ASHI), and from Tuesday 16, to Thursday, 18 July, for the Council session.
66. Continue to pursue the objectives we did not attain in 2018, namely:
67. We did not manage to induce sufficient new members to sit on the Committee and participate actively in its activities. We have, however, been fortunate to recruit Carol Cosgrove-Sachs who is going to look into the problem and identify original solutions.

68. At the client service level, some activities have been grouped (see our note of 20 December 2018): UNSMIS (S-033 and S-035); Pension Fund (S-060) and GPAFI (S-058). However, for the time being AAFI-AFICS remains in E-2078.
69. We have not had sufficient time to create new groups or coffee mornings, although the reports on loneliness are very worrying. Nor have we been able to convince all our members of the necessity to send us an e-mail address. Our appeal in the July 2018 *Bulletin* did bring results and we have received many address changes before the publication of a new list.
70. Fix new objectives, including:
 - a. To follow closely, within FAFICS, progress on medical coverage after retirement, an area to which the UN General Assembly has accorded a great deal of attention for many years, remembering always that all countries are faced with financial difficulties.
 - b. To continue to be present, through FAFICS, in all relevant bodies, and to keep you informed ... for the best we hope.

E. THANKS

71. We wish to thank those of our members who successfully organize get together, such as the Nyon Group, led by Pauline Nicholls, that meets at the Café Cham', route de St. Cergue 2, Nyon, or the Group in Ferney-Voltaire, under Carl Freeman, who meet on the last Monday of each month at midday at the Restaurant Voltaire, 10 Grand'Rue, Ferney-Voltaire. A place to meet and a little goodwill is all that is needed. The Shakespeare Group of members inspired by English literature also continues to meet regularly, under the leadership of Jack Martin.
72. The Association is also able to function thanks to volunteers outside the Committee, translators and interpreters for the General Assembly, and our IT expert. A warm thanks to all of them.
73. We also express our deep gratitude to:
 - The Director-General of UNOG
 - The UNOG Administration
 - The Security Service
 - The Printing and Distribution Services who administer the dispatch of the *Bulletin*
 - The IT ServiceThe Association wishes to renew its gratitude and support to the staff of the UNJSPF Office at Geneva
- And once again to stress the active participation of the sister associations in Geneva in the work of the Committee, for which we extend our warmest thanks.

ANNEX I - COMPOSITION OF THE AAFI-AFICS COMMITTEE IN 2018-2019 (IN FRENCH ONLY)

ALI Aamir	Président d'honneur (décédé le 14 décembre 2018)
AXARLIS Jean-Marino	
BACALY Jacques	Membre d'honneur
BEIGBEDER Yves	Membre d'honneur
BELCHAMBER Elisabeth	Membre d'honneur
CHESTOPALOV Katia	Vice-Présidente, Vice-Présidente de la FAAFI, Représentante de la FAAFI au Groupe de travail HLCM sur ASHI
CHEVRON Jean-Jacques	Président d'honneur (décédé le 22 septembre 2018)
CHOPRA Ravindra	
COHEN David	Membre d'honneur
EGGLESTON Roger	Président d'honneur
FERRARI Gilbert	Président d'honneur
FONTANA Roger	Membre d'honneur
FOUDRAL Odette	Présidente
KONDRACHOV Anatoli	Membre coopté
MATEU Juan	Trésorier-adjoint, trésorier d'honneur de la FAAFI
MBELE-MBONG Samuel	Vice-Président, Pensions,
MILZOW Wolfgang	Trésorier de la FAAFI
NARASIMHAN Venkataraman	Trésorier
NETTER Klaus	
PERRY Robin	Membre d'honneur
RAY Dev	
SEBTI Mohammed	
SPYCZAK-VON-BRZEZINSKA Monika	
SUNDARESAN Jay	Secrétaire de la FAAFI (jusqu'au 25 juillet 2018)
VANGELEYN Pierre	Vice-Président, Santé
VINCENT Alain	Membre coopté (décédé le 16 juin 2018)
WALZER Gerald	Membre d'honneur

ASSOCIATIONS SŒURS DES RETRAITÉS DE GENÈVE

AFIS/ITC Association	KARSEGARD Olof	
AFSM/AOMS	MENU Jean-Paul	BLOCK TYRRELL Sue
	FONTAINE Barbara (questions de pensions)	
GATT/WTO Association	WILLIAMS Peter	ROLIAN Paul
ILO Section	KIENTZLER François	DIALLO Abdoulaye
ITU Association	BIGI Fabio	BRIAND Claude
WMO Amicale	HUME David	

ASSISTANCE TECHNIQUE

HELLAND Douglas

ASSISTANCE SECRETARIALE

HANHEN Margarete

HENRY France

MORROS Laura

ANNEX II - 2019 BUDGET ADOPTED BY THE COMMITTEE (IN FRENCH ONLY)

BUDGET 2019 voté le 24 janvier 2019			
RECETTES (CHF)	Budget 2019	DEPENSES (CHF)	Budget 2019
Cotisations annuelles	4 500,00	Missions / Voyages	16 000,00
Cotisations à vie	2 000,00	Cotisation à la FAAFI	5 500,00
Dons	0,00	Provision pour dépenses spéciales liées à ASHI et aux Pensions	3 000,00
Transfert des Réserves du 1/25 des cotisations des membres à vie pour 1994-2018	24 000,00	Fonds de solidarité	3 000,00
Transfert du Fonds de Solidarité	3 000,00	Hospitalité	3 000,00
Transfert des Réserves ^{/a}	5 600,00	Dépenses pour assistante sociale extérieure	2 000,00
Intérêts	9 000,00	Papeterie	2 000,00
Publicité	0,00	Publicité	2 000,00
		Secrétariat (Allocation de transport)	1 500,00
		Divers	1 500,00
		Séminaires	1 500,00
		Autres dépenses sociales	1 000,00
		Frais postaux	1 000,00
		Matériel informatique et logiciels	1 000,00
		Soutien aux autres Associations et cotisations	1 000,00
		Frais assemblée générale	900,00
		Cours d'informatique	600,00
		Campagne de vaccination	600,00
		Frais bancaires	600,00
		Assurance RC de l'AAFI-AFICS	400,00
		Donation Messeri	0,00
Total	48 100,00	Total	48 100,00

^{a/} à finaliser en fin d'exercice

ANNEX III - RESULTS OF THE ELECTIONS TO THE COMMITTEE (IN FRENCH ONLY)

L'appel à candidatures pour le Comité a permis de récolter 8 candidatures pour les 9 postes à pourvoir (7 anciens membres et un membre coopté) :

CHESTOPALOV Katia
FOUDRAL Odette
KONDRACHOV Anatoli Membre coopté
MBELE-MBONG Samuel
MILZOW Wolfgang
RAY Dev
SEBTI Mohammed
SUNDARESAN Jay

Il n'y a donc pas eu lieu de poursuivre la procédure.

ANNEX IV - COMPOSITION OF THE FAFICS BUREAU AND DELEGATION TO THE UNJSPF BOARD MEETINGS (IN FRENCH ONLY)

Président

- Linda Saputelli AFICS-NY (jusqu'au 26 juillet)
- Marco Breschi FFOA-Rome (depuis le 26 juillet)

Vice-présidents :

- Abu Khaled Masood Ahmed Bangladesh (depuis le 26 juillet)
- Ari Toubou Ibrahim AAFNU-N-Niger
- Jerry Barton ARICSA Vienne
- Katia Chestopalov AAFI-AFICS Genève
- Adriana Gomez AFICS-Santiago (jusqu'au 26 juillet)
- Mario Lafuente AFICS-Santiago (depuis le 26 juillet)
- Junko Sato AFICS-Japan
- Warren Sach AFICS-NY (jusqu'au 26 juillet)
- Marashetty Seenappa AFICS Bangalore (jusqu'au 26 juillet)
- Carlos Santos Tejada Panama (depuis le 26 juillet)
-
- **Secrétaire :** Jay Sundaresan AAFI-AFICS Genève (jusqu'au 26 juillet)
- Pierre Sayour AFUS Paris et AAFI-AFICS (depuis le 26 juillet)
-
- **Trésorier :** Wolfgang Milzow AAFI-AFICS Genève
- **Conseillers spéciaux**
- Linda Saputelli AFICS-NY
- Pierre Adama Traore AFICS BF, Burkina Faso

Représentants de la FAAFI au Comité Mixte pour 2018

Membres

- Linda Saputelli AFICS-NY
- Marco Breschi FAO Rome
- Gerhard Schramek ARICSA Vienna
- Warren Sach AFICS-NY

Suppléants

- Mohammed Sebti AAFI-AFICS
- Adriana Gomez AFICS-Santiago

ANNEX V - COMMUNICATION FROM THE UN JOINT STAFF PENSION BOARD, 65TH SESSION

Communique on the United Nations Joint Staff Pension Board

65th Session at FAO, Rome, Italy – 26 July 2018 through 3 August 2018

1. It has not been normal practice for the Pension Board to issue a Communique at the conclusion of its annual session. However, with information on matters considered by the Board not being generally available until the release of the Sessional Report and the Report to the General Assembly, some two months after the Board, and the need of Board Members to report to their constituents in a timely manner, this Communique is being issued.

2. The 65th meeting of the UN Joint Staff Pension Board (the Board) took place at the premises of the Food and Agricultural Organization of the United Nations (FAO) in Rome, Italy, from 26 July through 3 August 2018.

3. **MATURITY:** The Fund was established almost 70 years ago and presented its first financial statements in 1949. It has all the features of a mature defined benefit plan. The Board is confident that the Fund is actuarially and financially sound. The current strong situation is due largely to the initiatives developed by the Board's 2013 Working Group on sustainability, endorsed by the Board and approved by the General Assembly, together with prudent management practices of the past.

4. **INVESTMENT PERFORMANCE:** At 31 December 2017, investments of the Fund managed by the Fund's Office of Investment Management (previously IMD) were valued at **US\$64.1 billion** (2016: **US\$54.4 billion**). On the back of strong markets, the portfolio achieved a nominal investment return of **18.6%**, compared to the Board's 18.1% policy benchmark. Real investment returns meet or exceed the long-term real rate of return of **3.5%** actuarially-required to ensure the Fund's long-term solvency. As required by the General Assembly, the principles of the Fund's investment management strategy continue to be *safety, profitability, liquidity and convertibility*.

5. **ACTUARIAL BALANCE:** The actuarial valuation as of 31 December 2017 indicated a small actuarial deficit of **0.05%** of pensionable remuneration. As noted by the pro-bono **Committee of Actuaries**, this is the second consecutive actuarial valuation (31 December 2015: **0.16% surplus**) in which the Fund remains very close to actuarial balance. Given margins of error and assumptions in actuarial valuations, these results are substantively in balance. This is what the Board aspires to; since 2003, all actuarial valuations have remained within the margins approved by the Board of plus or minus 2% of pensionable remuneration from the point of actuarial balance. The Board's **Assets and Liabilities Monitoring Committee** confirmed that the Fund continues to be well-funded.

6. **NO ROOM FOR COMPLACENCY:** The actuarial valuation was underpinned by the very strong 2017 investment returns and greatly increased value of the Fund's investment portfolio, but also by actuarial assumptions predicated on a **0.5%** annual growth in contributing participants. That exceptional 2017 investment return is unlikely to be repeated consistently in the medium-term. Reported participant numbers actually fell **1.2%** in 2017; they may not grow going forward. Actuarial assumptions must be constantly validated. The Board remains alert to ways to mitigate the fall in contributing participants and the declining ratio of participants to beneficiaries.

7. **FINANCIAL POSITION:** The Board's **Audit Committee** noted that the Fund is in a stable financial and operational position. This is the sixth year in which the Fund has presented annual financial statements under globally-recognized International Public Sector Accounting Standards. The **United Nations Board of Auditors** expressed an unqualified (clean) audit opinion on these financial statements.

8. EXCESS OF BENEFITS OVER CONTRIBUTIONS: An unqualified audit opinion, in essence, provides assurance of no material misstatement in the financial statements, and that the financial statements fairly present the financial situation. That liabilities side of the financial situation shows that benefit expenses of **US\$2.673 billion** exceed contributions received by **US\$272 million** in 2017 (2016: **US\$233 million**). This is a normal feature of a mature fund, whereby investment returns subsidize the increasing deficit resulting from an increased number of retirees. It is not a cause for immediate concern. Nevertheless, as with the decline in active participants (i.e. the number of staff members actively paying into the Fund), from which contributions come, the Board remains alert to ways to mitigate this situation.

9. BENEFIT PROCESSING AND IPAS IMPLEMENTATION: As is well-known, following the cutover to the Fund's new enterprise resource planning (ERP) system, IPAS (Integrated Pension Administration System), on 3 August 2015, a processing backlog for new separations and survivors and dependents awards emerged. This was because of **(a)** several pre-cutover 'blackout' periods required as part of prudent parallel testing to ensure no interruption in payments to those already receiving benefits; **(b)** post-implementation issues typical of most large ERP implementations; and **(c)** issues with the UN's own new *Umoja* ERP. The Fund also did not mitigate these delays nor communicate effectively with those affected. However, at peak backlog, about **98.5%** of all periodic beneficiaries (those already awarded benefits and those with delayed awards) received their benefits on time.

10. PEAK AND CLEARANCE OF IPAS-IMPLEMENTATION BACKLOG: This processing backlog for new awards from 3 August 2015 onwards peaked in the first half of 2016 at the equivalent of about four months' caseload. The payment backlogs were substantially cleared for all **primary periodic benefits** between late 2016 (for Disability cases) and early 2017 (for others); and for all **secondary periodic benefits** except surviving spouses of participants who died in service by mid-2017. The latter backlog was cleared in the second half of 2017. The backlog for **withdrawal settlements** was cleared in mid-2017. A regular work-in-progress inventory, higher than what is acceptable to the Board, remains but is being addressing and progressively reduced.

11. IPAS GOING FORWARD: IPAS is now operating satisfactorily. There remains room for improvement and it is being upgraded. The Board regrets sincerely the delays separating participants and their survivors or dependents experienced but notes the far greater risk of the collapse of the piecemeal and aged system that IPAS replaced, leaving the Fund potentially unable to function at all.

12. CLIENT SERVICE: The Board welcomed the good progress made in reducing the outstanding number of cases and the decreased processing time as noted by the **UN Board of Auditors**. The year 2017 saw **14,385** awards (2016: **12,322**). The Board took note of various initiatives implemented by the Fund Secretariat to strengthen benefit processing and client services, further to the end-to-end review presented to the Board in 2017. Median processing time stands at **11 to 12 working days** from receipt of all documents allowing award of a benefit. **62%** of all cases in 2017 were processed within 15 working days of receipt of complete documents against the target of 75%. More than **80%** of all cases were processed within one month of receipt of complete documents.

13. GOVERNANCE AUDIT: In addition to usual governance matters, the Board reviewed a report from the United Nations Office of Internal Oversight Services (OIOS), which was requested by the General Assembly to conduct a comprehensive audit of the governance structure and related processes of the Board. This was considered in-depth by the Board, convening an in-session working group representative of the tripartite nature of the Board, as well as the retirees' representatives, the Federation of Associations of Former International Civil Servants. This working group assisted the Board to respond comprehensively to OIOS and each of the report's recommendations, in the light of

the Fund's joint and inter-agency nature and the Board's earlier considerations of these matters. This in turn will allow OIOS to consider the Board's views in its report to the General Assembly.

14. REFERRAL TO IAAC: In view of concerns held by the majority of the Board over the methodology of the OIOS audit, the Board decided to refer the matter to the General Assembly's **Independent Audit Advisory Committee (IAAC)**, which is the body charged with evaluating the effectiveness of OIOS interventions. The UNSPC Participants' Representatives – four out of 33 Members - recorded their satisfaction with the audit and their disagreement with referring this matter to the IAAC.

15. SENIOR MANAGEMENT AND SUCCESSION: The Board faced the dual challenge of the extended absence of its Chief Executive Officer (CEO) and impending retirement, on 31 August 2018, of its Deputy CEO (DCEO). It decided to recommend to the Secretary-General the appointment of the current DCEO as Acting CEO from 1 September up to 31 December 2018. At the date of this Communique, the Secretary-General had accepted that recommendation. The Board also formed a **Succession Planning Committee**, the purposes of which, on an ongoing basis, are to (a) assist the Board to adopt a long-term strategic approach to succession planning in the senior executive levels of the Fund; and (b) further strengthen methodologies for their performance assessment. Taking advantage of this new committee, the Board requested that it identify a suitable candidate for appointment by the Secretary-General as Acting Chief Executive Officer from 1 January 2019 for as long as required.

16. THE DCEO: Following the current DCEO's advice in late 2017 to the Chair of the 64th Board that he would not seek a second term, the 64th Chair convened an eight-member inter-constituency DCEO Search Panel (the Panel) to work intersessionally. The Panel reported its recommendations to the Board. In view of a number of objections raised by the UNSPC Participants' Representatives, the Board assessed the procedures applied to establish the Panel and found them appropriate. It also found the processes and procedures subsequently followed by the Panel appropriate, noting that it included two members from the UNSPC (including the Assistant Secretary-General for Human Resources Management) and that the UNSPC Participants' Representatives had declined to be represented on the Panel. The Board, in closed session, interviewed the candidates put forward by the Panel and proceeded with making a recommendation to the Secretary-General for the selection of the DCEO.

17. NEW MEMBER ORGANIZATION: The Board made an affirmative recommendation to the General Assembly to admit as a new Member Organization the **Preparatory Commission for Comprehensive Nuclear Test-Ban Treaty Organization**, with effect from 1 January 2019. Once approved by the General Assembly, this will bring the number of contributing Member Organizations to 24, with beneficiaries from 25 current and past Member Organizations.

18. INVESTMENT MANAGEMENT: The responsibility for deciding upon the investments of the assets of the Fund resides with the Secretary-General after consultation with an Investments Committee and in the light of observations and suggestions made from time to time by the Board on investment policy. The Secretary-General has appointed a full-time Representative (RSG), a position established with effect from 1 January 2015, to oversee the Investments of the Assets of the UNJSPF. The Board welcomed the appointment of the second full-time RSG effective 1 January 2018, and noted the Secretary-General's decision to rename the Investment Management Division (IMD) the **Office of Investment Management (OIM)**, consistent with the level of the post of the RSG. The RSG's report on the management of the investments of the Fund was noted by the Board with appreciation, as was the pro-bono service of the **Investments Committee**.

19. TRANSPARENCY: In the light of multiple instances of Board-confidential information being brought into the public domain, often with misleading commentary, the Board discussed the adequacy of the Declaration of Conflict of Interest for its Members and attendees, adopted in 2015 with the intention

that it be signed by all Members and attendees. The discussion sought to clarify what information should be considered confidential and how to balance this imperative with the need for maximum transparency for all stakeholders. It was recalled that in the spirit of transparency and in accordance with global best practice, all OIOS audit reports on the Fund are, after due consideration, made public. These reports include management comments, including those on recommendations where management was not in agreement with the OIOS observation or recommendations.

20. COMMUNICATION: The Board sees it as essential, in future, for adequate resources to be made available to the Fund to ensure a professional communication function, required for proper outreach to its 205,000 stakeholders.

21. WORKING METHODS OF THE BOARD: The Board maintained its long tradition of consensus for decision-making by finding practical and equitable solutions for the vast majority of items before it. Over 95% of all decisions were taken in this manner with the vast majority of Members in agreement. Where a Member or Members disagreed, it was recorded. The Board is pleased to affirm the collegial, professional, positive and forward-looking nature of the majority of the Members, consistent with the practice of the Board.

22. NEXT MEETING: The Board will meet again in **July 2019**, hosted by the United Nations Office in Nairobi. The Board's 2020 regular session will be hosted at the **World Meteorological Organization** in Geneva.

Mr. John Levins	Ms. Jane B Makori	Ms. Theresa Panuccio	Mr. Md. Mustafizur Rahman
Chair, 65th Session	First Vice-Chair	Second Vice-Chair	Rapporteur
<i>Participants</i>	<i>Governing Bodies</i>	<i>Executive Heads</i>	<i>Governing Bodies</i>
<i>FAO/WFP</i>	<i>UNIDO (Kenya)</i>	<i>UN Secretary-General</i>	<i>General Assembly (Bangladesh)</i>

Rome, 30 August 2018

ANNEX VI - RESOLUTION A/RES/73/274 CONCERNING THE MANAGEMENT OF THE PENSION FUND

United Nations

A/RES/73/274



General Assembly

Distr.: General
7 January 2019

Seventy-third session
Agenda item 144

Resolution adopted by the General Assembly on 22 December 2018

[on the report of the Fifth Committee (A/73/673)]

73/274. United Nations pension system

The General Assembly,

Recalling its resolutions 57/286 of 20 December 2002, 61/240 of 22 December 2006, 70/238 A of 23 December 2015 and 71/265 of 23 December 2016, section XV of its resolution 72/262 A of 24 December 2017 and its resolution 72/266 A of 24 December 2017,

Having considered the report of the United Nations Joint Staff Pension Board for 2018,¹ the report of the Secretary-General on the investments of the United Nations Joint Staff Pension Fund and measures undertaken to increase the diversification of the Fund,² the financial report and audited financial statements for the year ended 31 December 2017 and the report of the Board of Auditors on the Fund³ and the recommendations contained therein, the report of the Secretary of the Pension Board and the Representative of the Secretary-General for the investment of the assets of the Fund on the implementation of the recommendations of the Board of Auditors contained in its report for the year ended 31 December 2017 on the Fund,⁴ the related report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions⁵ and the report of the Office of Internal Oversight Services on the comprehensive audit of the governance structure and related processes of the Pension Board,⁶

1. Takes note of the report of the United Nations Joint Staff Pension Board;¹

¹ Official Records of the General Assembly, Seventy-third Session, Supplement No. 9 (A/73/9).

² A/C.5/73/3.

³ Official Records of the General Assembly, Seventy-third Session, Supplement No. 5P (A/73/5/Add.16).

⁴ A/73/342.

⁵ A/73/489.

⁶ A/73/341.

18-22659 (E) 090119

Please recycle



2. *Also takes note* of the report of the Secretary-General on the investments of the United Nations Joint Staff Pension Fund and measures undertaken to increase the diversification of the Fund;²

3. *Further takes note* of the report of the Secretary of the Pension Board and the Representative of the Secretary-General for the investment of the assets of the Fund on the implementation of the recommendations of the Board of Auditors contained in its report for the year ended 31 December 2017 on the Fund;⁴

4. *Endorses* the conclusions and recommendations of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions;⁵

5. *Emphasizes* the existing prerogative of the General Assembly on matters pertaining to the Fund;

Actuarial matters

6. *Notes* the valuation results reporting a deficit of 0.12 per cent as at 31 December 2017, compared with a surplus of 0.41 per cent as at 31 December 2015, and in this regard stresses the importance of continuing to achieve the necessary 3.5 per cent annual real rate of return on a long-term basis for the future solvency of the Fund;

Financial statements of the United Nations Joint Staff Pension Fund and report of the Board of Auditors

7. *Notes* the findings and recommendations contained in the report of the Board of Auditors on the Fund;³

8. *Also notes* that the Board of Auditors issued an unqualified audit opinion on the financial statements of the Fund for the year ended 31 December 2017;

9. *Reiterates* the importance of the implementation of all the recommendations of the Board of Auditors by the secretariat of the Fund, the Pension Board and the Representative of the Secretary-General, in full and in a timely manner, and of reporting thereon in the next report to the General Assembly;

10. *Urges* the Pension Board to address all pending issues with clear targets and milestones, and requests the Fund to conduct an independent assessment of the Integrated Pension Administration System, within existing resources, and to report thereon in the context of its next report;

11. *Requests* the Pension Board to ensure that the development of an electronic signature verification system to facilitate the certificate of entitlement process will be implemented expeditiously, in compliance with the relevant regulations and rules, notably the Financial Regulations and Rules of the United Nations⁷ and the Procurement Manual;

Governance

12. *Notes* the recommendations of the Office of Internal Oversight Services and the corresponding comments of the Pension Board with regard to the audit of the governance structure of the Board⁶ requested by the General Assembly in section XV, paragraph 8, of its resolution [72/262 A](#);

13. *Also notes* the current dual role of the Chief Executive Officer and Secretary of the Pension Board, and decides to replace the existing post by two

⁷ [ST/SGB/2013/4](#) and [ST/SGB/2013/4/Amend.1](#).

distinct and independent posts, namely, "Pension Benefits Administrator" and "Secretary of the Pension Board", by no later than January 2020;

14. *Further notes* that the Pension Board established a working group, which should adhere to the tripartite structure of the Board, to consider the issues of participation, rotation and equitable representation on the Board and to review the following elements:

(a) The terms of reference and self-evaluation methodology of Board members;

(b) The composition and size of the Board, including the role of retiree representatives and the modalities for directly electing retiree representatives to the Board;

(c) Allocation of seats on the Board;

(d) Implementation of a review and rotation scheme for the adjustment of the composition of the Board on a regular basis, to allow eligible member organizations to share rotating seats in a fair and equitable manner;

(e) A regular review mechanism for the adjustment of the composition of the Board;

(f) The usage of the Standing Committee;

(g) The need for the Assets and Liability Monitoring Committee;

15. *Requests* the Pension Board to submit the key findings of the review to the General Assembly at the main part of its seventy-fourth session;

16. *Urges* the Pension Board to ensure timely and proper succession planning for the posts of Chief Executive Officer and Deputy Chief Executive Officer in order to allow adequate time for a competitive selection process, based on pre-established procedures, that ensures integrity and fairness;

17. *Emphasizes* that the Office of Internal Oversight Services shall remain the sole internal oversight body of the secretariat of the Fund and its investments, in line with the mandate of the Office, as set out by the General Assembly in its resolution [48/218 B](#) of 29 July 1994, and stresses that any change to the mandate in this regard remains the sole prerogative of the Assembly;

18. *Encourages* the Pension Board to update rule H.1 of the financial rules of the Fund in accordance with paragraph 17 above;

19. *Also encourages* the Pension Board to review the provisions contained in the declaration on confidentiality and conflict of interest in order to develop a standard operating procedure regarding the circumstances under which the declaration should be used, and to report on progress made thereon in the next report of the Board;

20. *Requests* the Pension Board to provide further analysis on the impact of the proposed amendments to articles 6 and 48 of the Regulations, Rules and Pension Adjustment System of the United Nations Joint Staff Pension Fund and to report thereon in the context of the next report;

21. *Recalls* that, subsequent to the establishment of the Fund and the adoption of its regulations, in its resolution 248 (III) of 7 December 1948, the General Assembly has sole and ultimate authority to approve amendments to the Regulations governing the Fund;

22. *Decides* to amend article 4 of the Regulations of the Fund by inserting a new subparagraph (c) to read as follows: “Subject to the provisions of these Regulations, the Board shall adopt its own rules of procedure, which shall be reported to the General Assembly and the member organizations”;

23. *Also decides* to approve the proposed amendments to articles 30, 32 and 46 of the Regulations of the Fund, as set out in annex XI to the report of the Pension Board;

24. *Approves* the exception to article 15 (b) of the Regulations of the Fund, to effect a change from a biennial to an annual budget, on a trial basis, subject to the follow-up review to be conducted by the Secretary-General for consideration by the General Assembly at its seventy-seventh session;

25. *Reiterates* the need to establish appropriate mechanisms to avoid conflicts of interest between the management of the Fund and the constituent groups of the Pension Board and to report thereon in the context of the next report of the Board;

26. *Requests* the secretariat of the Fund to continue to work towards meeting the target of 15 business days for benefit processing for actionable cases, and, in this regard, looks forward to an update in the context of the next report of the Pension Board;

27. *Reiterates* the need to enhance the processing of the receipt of payments by some beneficiaries, and stresses the need for the Fund:

(a) To increase efforts to address the delays and proactively resolve actionable cases, open workflows and legacy and other outstanding cases and to ensure the implementation of a system to prioritize the resolution of the most urgent and severe cases;

(b) To further strengthen communication and transparency with member organizations and their staff pension committees;

(c) To provide an update on these issues in the context of the next report of the Pension Board;

28. *Requests* the Pension Board to review and set key performance indicators for the senior management of the secretariat of the Fund and to tie their performance evaluation, in part, to the proportion of cases processed and to the number of outstanding cases;

29. *Requests* the Fund to assess the efficiency and geographical coverage of call centres and client service operations and to report on its findings in the context of the next report of the Pension Board;

30. *Decides* to reconstitute the Executive Office of the Pension Fund so that it is directly responsible for the provision of administrative services to both entities of the Fund,⁸ within existing resources;

31. *Requests* the Secretary-General and the Pension Board to continue to ensure that the staff composition of the Office of Investment Management and of the secretariat of the Fund is recruited on as wide a geographical basis as possible, bearing in mind Article 101, paragraph 3, of the Charter of the United Nations, and to provide an update on progress achieved in the context of their next reports;

32. *Recalls* the high proportion of resources dedicated to support functions, highlights the importance of strong monitoring of the use and distribution of

⁸ Secretariat of the Fund and Office of Investment Management.

resources, including temporary resources, across the secretariat of the Fund, and requests the Pension Board to strengthen monitoring to ensure that the secretariat of the Fund utilizes resources in accordance with the decisions of the General Assembly;

Investments of the United Nations Joint Staff Pension Fund

33. *Highlights* the fact that the investment strategy of the Fund should be guided by its annualized real rate of return target, and calls upon the Secretary-General to continue intensive efforts towards meeting the investment policy objectives;

34. *Reaffirms* that the Secretary-General serves as fiduciary for the investment of the assets of the Fund;

35. *Requests* the Secretary-General, as fiduciary for the investment of the assets of the Fund, to continue to diversify its investments among developed, developing and emerging markets, wherever this serves the interests of the participants and the beneficiaries of the Fund, and also requests the Secretary-General to ensure that decisions concerning the investments of the Fund in any market are implemented prudently, taking fully into account the four main criteria for investment, namely, safety, profitability, liquidity and convertibility;

36. *Notes* that emerging and frontier markets, including markets in Africa, are increasingly important to the investment strategy of the Fund;

37. *Requests* the Office of Investment Management to expedite its fraud risk assessment, and further requests the Secretary-General to submit detailed information on follow-up measures to the General Assembly in the context of the next report of the Pension Board;

38. *Recalls* the mandates of the Investments Committee and the Committee of Actuaries, welcomes the established practice of holding joint meetings, and encourages the Committees to increase joint interaction with the Pension Board;

39. *Trusts* that the Secretary-General will continue to exert further efforts to identify potential candidates from all regional groups for membership in the Investments Committee;

Other matters

40. *Approves* the admission of the Preparatory Commission for the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty Organization to membership in the Fund, with effect from 1 January 2019;

41. *Concurs*, in accordance with article 13 of the Regulations of the Fund and with a view to securing the continuity of pension rights, with the new agreement on the transfer of pension rights of participants in the United Nations Joint Staff Pension Fund and officials of the African Development Bank, as approved by the Pension Board and set out in annex XIII to the report of the Board, which will become effective on 1 January 2019;

42. *Stresses* the important role of the Pension Board in ensuring the sustainability of the Fund, by managing expenses prudently, setting cost benchmarks and keeping the cost per participant and beneficiary within its historical 10-year average, after adjusting for inflation;

43. *Looks forward* to considering the next quadrennial report on the long-term sustainability of the Fund in the context of the next report of the Pension Board;

44. *Highlights* the importance attached by the General Assembly to continuing to ensure unflinching accountability by the Pension Board, and requests the Board to provide detailed follow-up on all aspects of the implementation of the present resolution, including information on the implementation of the recommendations of the Office of Internal Oversight Services agreed to by the Board, in the context of its report to be submitted at the seventy-fourth session of the Assembly.

65th plenary meeting
22 December 2018

ANNEX VII - SPECIMEN PENSION FUND CERTIFICATE OF ENTITLEMENT

PENS A/5 (8-D)

CERTIFICATE OF ENTITLEMENT / CERTIFICAT DE DROIT A PRESTATION / CERTIFICADO DE DERECHO A PRESTACIÓN

45994 -

M

DATE 25 OCT 2012

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.

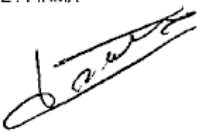
Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.

Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.


JE DECLARE MON LIEU DE RESIDENCE ETRE
TOUJOURS: **FRANCE**

PRESTATION(S)

RETRAITE

SIGNATURE / FIRMA

<small>(See below if you are unable to sign) (Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous) (Si no le es posible firmar, vea a continuación)</small>
DATE > 7 Novembre 2012

**IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE
SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APPOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI
SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUI**

Witness Name / Nom du témoin / Apellido del testigo	Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority. Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales. Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.	
Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo	SIGNATURE / FIRMA	
	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL	

